le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 14 — Mercredi le 19 février 1969

Ottawa pourrait modifier son projet de loi sur les langues officielles

Les premiers rapports reçus mardi matin des pourparlers qui se sont tenus à Victoria entre le ministre de la Justice à Ottawa, l'hon. John Turner, et les procureurs généraux des provinces de l'Ouest indiquent que M. Turner retourne à Ottawa avec toute une kyrielle de changements qui lui ont été proposés pour le bill sur les langues officielles.

Ces modifications sont celles proposées par le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique mais il était impossible d'en connaître le détail mardi matin, avant que le ministre de la Justice n'ait lui-même fait rapport des pourparlers au Premier ministre Trudeau et à son Cabinet.

C'est M. Turner lui-même qui, à la suite des discussions de lundi dernier, a laissé entrevoir la possibilité d'apporter certains changements au projet de loi fédéral; il a d'autre part également mentionné qu'il était plus que probable que les chances de meilleure compréhension de la part des provinces des Prairies et de la Colombie avaient grandement augmenté à la suite de ces pourparlers.

Il n'y a toutefois eu aucune indication, ni de la part de M. Turner ni de celles des Procureurs généraux, à l'effet que les provinces de l'Ouest aient changé ou modifié leur concept selon lequel le bilinguisme au pays ne devrait être appliqué ou étendu que sur une base individuelle et volontaire pour chacune des provinces et non pas en légiférant sur la question.

M. Turner a aussi indiqué qu'Ottawa n'accepterait pas de négocier le principe même du projet de loi auquel s'opposent les Prairies et la Colombie qui prétendent qu'il n'est pas constitutionnel, tel que présenté par le gouvernement Trudeau, et constitue un moyen à la fois peu pratique et non-nécessaire d'étendre le bilinguisme à tout le pays.



Un officiel de l'ambassade canadienne à Stockholm a officiellement transmis aux diplomates chinois le désir du gouvernement canadien de nouer des relations diplomatiques avec la Chine de Mao. Malgré le désaccord assez évident de Washington et, forcément, de Formose, le ministre des Affaires Extérieures, M. Sharp, a laissé entendre que le Canada ferait tout en son possible pour l'établissement d'une ambassade canadienne à Pékin et, à l'inverse, d'une ambassade de la Chine communiste à Ottawa.

Plus de compétition entre les deux langues

PARIS - "Aujourd'hui le français remonte, sans empêcher l'anglais de progresser et il n'y a plus de compétition entre les deux langues", a déclaré M. Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française au cours d'un débat radiodiffusé.

Pour le secrétaire général de l'Alliance française ce redressement s'effectue après la longue éclipse que la langue française a connue depuis 1920 au profit de l'anglais. Aujourd'hui a-t-il encore remarqué l'anglais en première place et le français ensuite, sont les seules langues qui méritent d'être qualifiées d' "internationales", parce que "dans tous les pays du monde, des gens les utilisent pour communiquer entre eux" et qu'elles apportent une culture et une civilisation".

Evoquant ensuite les difficultés du français, M. Marc Blancpain a souligné qu'en dépit de "débuts qui ne paraissent pas aisés", le français est "une langue structurée qu'un étranger arrive à maîtriser complètement".

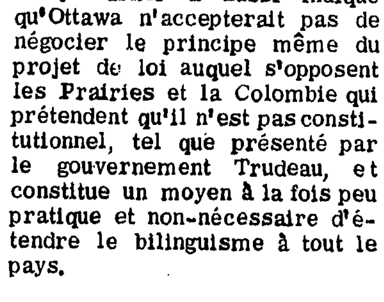
Tuyaux sur l'impôt



Nous entreprenons cette semaine, et jusqu'à la mi-avril, la publication d'une petite chronique intitulée "Tuyaux sur l'impôt".

Sous la forme de questions et réponses, il s'agit de petits exposés qui peuvent vous aider à solutionner certains problèmes rencontrés au cours de la préparation de votre formule d'impôt sur le revenu.

Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.





SOMMAIRE

"Un travail du diable" selon Lévesque

SASKATOON - Le séparatisme québécois règlerait les problèmes qu'a créés pour cette province un gouvernement fédéral désuet, retardataire et temporisateur, a déclaré M. René Lévesque aux étudiants de l'Université de la Saskatchewan.

Le chef du Parti québécois a fait valoir qu'un Québec séparé permettrait au reste du Canada d'avoir un gouvernement central fort, et au Québec de faire ce qui lui plaît.

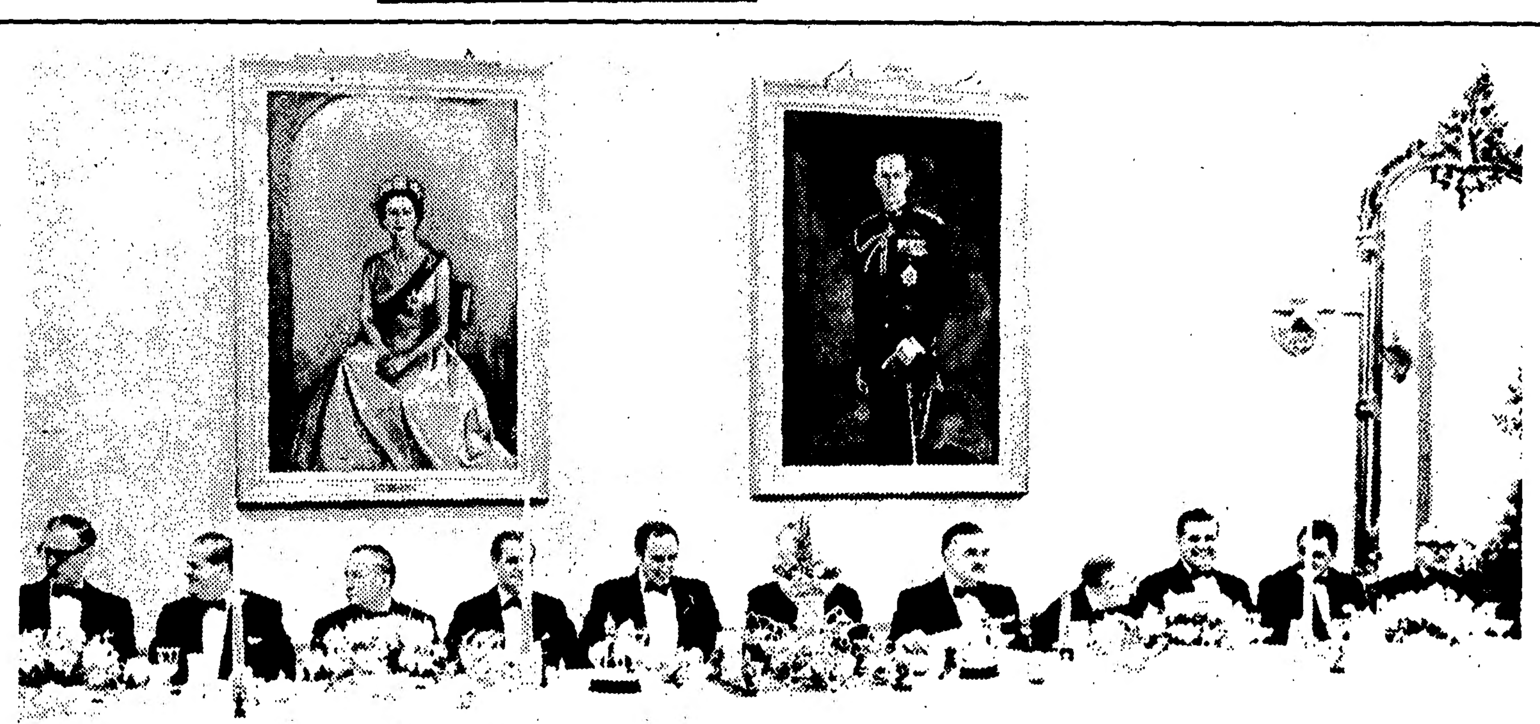
M. Lévesque a décrit comme étant une fausseté la vision qu'a le premier ministre du Canada, M. Trudeau, d'un pays bilingue où les Canadiens français iraient librement d'une province à l'autre. Le Québec, a-t-il dit, est une masse de terre servant de pont entre l'Ontario et les Maritimes, "et c'est un travail du diable que de nous rendre sentimentaux à ce sujet".

"L'idée du bilinguisme, a encore ajouté M. Lévesque, aurait pu réussir il y a 25 ans, mais il est trop tard maintenant. Le vieux Québec est mort. Peut-être le Canada n'est-il qu'un pays qui n'a pas assez osé".

La prochaine élection, selon le chef du PQ, donnera à son groupe entre 25 et 30 sièges à l'Assemblée nationale, et éventuellement, une majorité du vote populaire, "ce qui constituerait un mandat pour la séparation".

A ce stade, il resterait à négocier avec Ottawa, et, si besoin est, à déclarer l'indépendance de façon unilatérale. M. Lévesque a fait valoir que son parti a l'appui du peuple, des travailleurs, et des plus jeunes membres du gouvernement québécois actuel.

M. Lévesque a déclaré à son auditoire que, si le Canada a peur de la désintégration par suite de la séparation québécoise, alors "il n'y avait pas d'identité au départ".



Il est bien connu que, généralement, tout s'arrange autour d'un verre de vin et d'une bonne table. C'est sans doute ce dont ont convenu les premiers ministres provinciaux et M. Trudeau au cours d'un banquet qui les a réunis après la conférence fédérale-provinciale. D'après leurs mines, ils semblent tous avoir oublié les différences de vues qui les caractérisaient encore quelques heures auparavant! L'on aura reconnu, dans l'ordre habituel, Messieurs Harry Stom de l'Alberta, W. A.C. Bennett de la Colombie-Britannique, Louis Robichaud du Nouveau-Brunswick, Jean-Jacques Bertrand du Québec, le Premier ministre Trudeau, l'hôte du banquet (derrière le bouquet) le Gouverneur général Roland Michener, John Robarts de l'Ontario, George Smith de la Nouvelle-Ecosse, Walter Weir du Manitoba, Alex Campbell de l'Ile-du-Prince-Edouard et Joseph Smallwood de Terre-Neuve.

Le "Canada 1968" est maintenant en vente

OTTAWA - "Canada 1968", le manuel officiel publié par le Bureau fédéral de la statistique, qui décrit les conditions existant présentement au Canada et les récents progrès qui y ont été faits, est maintenant en vente dans les librairies de l'Imprimeur de la Reine dans le Canada entier. On peut aussi se le procurer chez l'Imprimeur de la Reine et au BFS, Ottawa.

Ce volume broché de 320 pages, dont le prix de vente est fixé à $1,50, "Canada 1968", porte en gros sur les mêmes sujets que l' "Annuaire du Canada", mais renferme moins de statistique et est conçu pour un public moins spécialisé.

Tiré à 185,000 exemplaires, en anglais et en français et abondamment illustré, ce document contient quelque 45 photographies en couleurs et 250 en noir et blanc, illustrant divers aspects de la vie au Canada. Une photo en couleur représentant une aurore splendide de Montréal orne la couverture.

"Canada 1968" est destiné au public en général mais devrait être d'un intérêt tout particulier aux élèves du secondaire. Il propose au lecteur des topos sur les traits saillants de la production nationale, des ressources, de la géographie et de l'histoire, de l'organisation et des services de l'Etat. Quelque 60 spécialistes dans divers domaines au BFS, dans d'autres services gouvernementaux et dans le secteur privé, ont contribué à la préparation de la 38e édition de ce manuel.

En plus d'être distribué au pays, Canada 1968 est utilisé par divers ministères en vue de promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger, de renseigner les immigrants éventuels et de les attirer au pays.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

LOCATION/CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR LA POSTE LAMONT, ALBERTA

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 21 mars 1969 pour la "LOCATION / CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR UN BUREAU DE POSTE A LAMONT, ALBERTA."

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943 - 109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta. Toute demande d'information au sujet de cet appel d'offres devra être adressée au Gérant, Services de Logement, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#57

-Avez-vous noté l'endroit où la pêche était si bonne?
-Oui, j'ai écrit un gros X sur le côté de la chaloupe.
-C'est idiot. Que ferons-nous si on nous donne une autre chaloupe?

Départ possible d'Indiens de la côte du Pacifique

TERRACE, Colombie-Britannique - Le gouvernement fédéral n'aura pas le choix, il lui faudra prendre des mesures énergiques si l'économie des Indiens de la côte est détruite par la fermeture des conserveries de poisson, a déclaré M. Jean Chrétien, ministre du Nord et des Affaires indiennes, qui a cependant ajouté qu'il ne savait pas encore quelle mesure le gouvernement prendrait: "une solution pourrait être l'entraînement à de nouveaux emplois, ou "sur l'avis des Indiens" le transfert dans des régions où il y a des emplois disponibles".

M. Chrétien parlait à une assemblée d'Indiens de la côte convoquée dans le cadre des consultations relatives aux changements à apporter à la Loi des Indiens, assemblée à laquelle il assistait, précise-t-on, comme "observateur"...

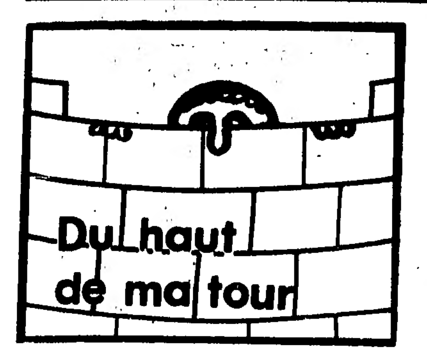
Un Indien de Prince Rupert, Fred Kelly, a souligné que les communautés indiennes de Klemtu, Bella Coola, et Bella Bella ne vivent que de la pêche, et que leur subsistance est compromise par la fermeture des conserveries de poisson de la région.



Après la râclée assez retentissante qu'il a subie aux mains de Buster Mathis au cours d'une rencontre qui eut lieu à New York, le Canadien George Chuvalo a décidé de prendre sa retraite une fois pour toutes et d'oublier la boxe.



Ce n'est plus du "new look"... c'est du "nude look"! -- S'il faut en croire le couturier torontois David Rae, qui a adopté une nouvelle mode récemment lancée à Paris, il est bien possible que les mariées canadiennes se présentent ainsi à l'église pour leur mariage au cours de l'été prochain! La robe est confectionnée de dentelle française avec encolure perlée. Et nous qui pensions avoir tout vu après l'avènement des "mini"...



Si l'on prend deux récipients ayant exactement la même contenance et qu'on remplisse l'un de sable fin bien sec et l'autre de sable mouillé, il y a un des deux récipients qui pèsera plus lourd que l'autre. Neuf personnes sur dix diront que c'est celui du sable mouillé et elles seront dans l'erreur; le sable est plus lourd que l'eau et il y en aura une plus grande quantité dans le récipient qui sera exempt d'humidité.

*****

Les oeufs de l'acarus, parasite assez commun, pourraient défier les lois de la pesanteur sur une planète ou ils s'exerceraient avec une force huit cent mille fois plus grande que la nôtre. On a reconnu cette extraordinaire résistence en plaçant ces oeufs dans une machine centrifuge tournant à une vitesse terrifiante et ils en sont sortis parfaitement indemnes.

*****

On dit que l'Imitation de Jésus-Christ a été traduite en plus de langues que tout autre livre, sauf la Bible.

*****

Un groupe d'urbanistes et de sociologues vient de poser brutalement le problème des cimetières, dans un monde où la civilisation de la ville dévore des centaines de milliers de bonnes terres cultivables chaque année. Déjà, aux Etats-Unis, on n'hésite pas à supprimer les cimetières, à exhumer les squelettes pour livrer passage aux autoroutes. Au Japon, les cimetières ne peuvent plus s'agrandir ce qui fait que, hormis dans la famille impériale, on tire au sort chaque année quelles dépouilles mortelles seront incinérés. Les morts japonais ne sont donc plus inhumés mais incinérés. A Palerme, en Sicile, on place les morts dans des cryptes qui ne comportent pas moins de 12 étages, ce qui donnera aux cimetières l'allure de quartiers d'habitations bon marché.



Les plans préliminaires du nouvel Edifice des Sciences médicales de base de l'Université de l'Alberta ont récemment été approuvés par les autorités de l'institution. Il s'agira du deuxième édifice d'importance de ce nouveau complexe connu comme le Centre des Sciences médicales. L'on estime à environ $7.5 millions le coût de ce nouvel édifice qui abritera les départements d'anatomie, bactériologie et biochimie de la Faculté de Médecine ainsi qu'un Laboratoire de Recherche sur le cancer.

La fusée qui permet des sauts de 300m

La version moderne des "bottes de sept lieues" est une fusée au peroxyde d'hydrogène dont les essais sont en cours aux Etats-Unis. Le principal client de cette fusée est l'armée américaine qui souhaite transformer les fantassins et marines en soldats sauteurs. Les contructeurs de cette panoplie "bell aerosystems" sont extrêmement discrets sur leur invention qui faciliterait notamment la prise d'ouvrages fortifiés. Dans certains cas, l'utilisateur pourrait effectuer des sauts de 600 à 900 mètres de hauteur. Ce serait en quelque sorte le symétrique du parachute.



Il se pourrait fort bien, s'il continue à son rythme actuel, que Frank Mahovlich des Red Wings de Detroit dépasse cette année le cap des 50 buts. Le Grand M a déjà connu une année de 48 francs buts avec les Maple Leafs de Toronto mais d'aucuns affirment que cette saison est la meilleure qu'il ait jamais connue. Les succès de Mahovlich doivent laisser bien songeur son ancien pilote Punch Imlach.

Certains Canadiens sont déçus de M. Trudeau

MONTREAL - Trop de Canadiens s'attendaient à ce que le problème du séparatisme disparaisse avec l'élection d'un premier ministre canadien-français, a déclaré le ministre fédéral du Travail M. Bryce Mackasey.

Prenant la parole devant le comité d'information de la Chartered Engineering Institution, M. Mackasey a déclaré que le premier ministre Trudeau avait exprimé clairement que l'unité du pays ne pouvait être assurée que si les Canadiens acceptaient de bon gré les changements, "et dans certains cas la rupture" avec le passé, qui sont nécessaires pour faire disparaître les dissensions.

Ils auront de plus à accepter une revision complète de la constitution, a-t-il dit, même si cela doit prendre un an, deux ans ou dix ans.

Appuyant la charte des droits de l'homme qu'Ottawa a proposé lors de la conférence fédérale-provinciale, M. Mackasey a dit qu'une telle charte aurait pu éviter au pays une grande partie du problème de l'unité si elle avait été incluse dans la constitution au moment où a été créée la Confédération.

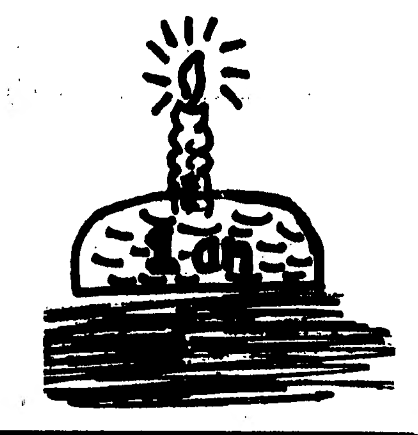
Cette charte aidera beaucoup les Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec à participer pleinement à la vie canadienne.

Et cela mettrait fin à l'incertitude des gens qui sont venus au Québec en croyant qu'ils pourraient recevoir une éducation dans l'une des deux langues officielles du pays, a-t-il dit.

L'on prévoit qu'un jour tous les hauts fonctionnaires seront bilingues, a dit M. Mackasey.

"Il est certain que les hommes qui gagnent des salaires enviables, des hommes ayant reçu une éducation supérieure, devraient s'attendre - et, je crois, s'attendent à ce que la compétence dans les deux langues officielles est nécessaire dans la fonction publique fédérale".





UN AN DÉJÀ!

Difficultés, organisation précaire, spectacles variés, foules enthousiastes, voilà le phénomène qui s'appelle "Boîte à Chansons". La première année de la Boîte a été rempli de succès; elle nous a aussi permis de faire beaucoup de progrès... et ce n'était qu'un commencement seulement. La qualité des spectacles et le nombre sans cesse croissant d'artistes locaux qu'on y a présentés ont réussi à satisfaire les goûts divers des spectateurs. Nous devons une fière chandelle à Marcel Doucet, le premier organisateur, président et gérant de la Boîte qui, par son esprit d'organisation et sa ténacité, nous a permis de fêter bientôt le premier anniversaire de ce qui a été connu jusqu'à ce jour comme La Boîte à Chansons d'Edmonton mais qui deviendra maintenant LA TOILE D'ARAIGNEE.

En effet, le 22 nous célébrons notre premier anniversaire et changeons de nom! Bien entendu, il y aura grand spectacle pour marquer les deux événements et nous vous y invitons cordialement. Soyez des nôtres le 22, vous ne le regretterez pas!

Si vous l'ignoriez encore, "La Toile d'araignée" est située angle de la 99e avenue et de la 110e rue. Joignez-vous aux célébrations dès le début, à 8h.30 précises. Et c'est une célébration qui se fait à prix modique: $2.50 le couple, $1.50 si vous tenez à être seul(!) et $1.00 si vous êtes étudiant.

A ces prix-là, vous ne pouvez pas vous permettre de manquer nos célébrations... alors on vous y attend!

EDITORIAL

Répondre, ou ne pas répondre...

Le quotidien anglais d'Edmonton, comme aussi ceux de Calgary, publient assez régulièrement dans leurs colonnes réservées aux lecteurs des lettres reçues de certains de ceux-ci décriant l'usage de la langue française, les Canadiens français, etc. Aussi régulièrement que paraissent ces lettres, et invariablement si l'une d'elles est plus violente que les autres, l'on nous demande pourquoi nous ne répondons pas, soit dans ces quotidiens ou dans "Le Franco-albertain", à ces attaques... puisque c'est notre travail d'écrire, de défendre les Franco-albertains, "éduquer" les Anglais, etc., etc.!

La réponse que nous faisons à ces gens qui nous interrogent demeure pratiquement toujours la même: comme tout le monde, nous prenons aussi connaissance de ces lettres et les déplorons; nous voulons bien défendre ce qui nous paraît équitable, juste ou qui nous revient de droit... mais de là à tenter l'impossible tâche de dialoguer avec tous ceux qui ne partagent pas notre point de vue, il y a marge! Par ailleurs les lettres ne nous sont pas adressées et nous avons aussi d'autres chats à fouetter...

Règle générale, donc, nous rappelons à nos interlocuteurs qu'ils peuvent, eux-mêmes, répondre à ces personnes en se prévalant du même privilège accordé à ceux dont les lettres sont publiées. En effet, ce genre de chronique - peu importe le nom qu'on lui donne - est mise à la disposition des lecteurs pour qu'ils y expriment leurs opinions personnelles et nons pas comme essais littéraires, ce qui ouvre la porte à tout le monde, ou à peu près...

Sans doute est-il bon que des opinions contraires à celles dont nous parlons soient également publiées, et il y en a (en moins grand nombre toutefois). Mais certaines opinions exprimées nous semblent plutôt des causes désespérées que seul saint Jude pourrait corriger! Témoin cette lettre que publiait l' "Edmonton Journal" lundi dernier où un lecteur félicite et remercie tous les Albertains qui n'ont pas signé l'un ou l'autre des nombreux télégrammes désapprouvant l'attitude du premier ministre Strom et donnant leur appui à l'égalité du français et de l'anglais. La cause devient désespérée quand l'auteur de la lettre nous donne les trois raisons qui l'inspirent: 1. la reconnaissance du français n'aidera jamais l'unité canadienne; 2. les Canadiens français ont manqué de patriotisme au cours de la Seconde Guerre Mondiale et ont même refusé d'aller se battre outre-mer; 3. le Canada a toujours été et demeure anglo-saxon, sous la bannière britannique.

Est-il souhaitable, nécessaire ou même utile de répondre à de pareilles idioties?

Il est vrai que l'enseignement de l'Histoire du Canada n'a pas toujours été ce qu'il aurait dû être, il est également vrai que certains étudiants sont moins réceptifs que d'autres... mais déficience et ignorance crasse ne sont tout de même pas synonyme! Le silence est d'or... ça se traduit aussi par "quand on ne sait pas de quoi l'on parle, on se la ferme!"

Faisons toujours de notre mieux pour engager et poursuivre le dialogue avec tous nos compatriotes d'expression anglaise, mais prenons garde aussi que ces efforts ne tombent en terre absolument stérile et ne meurent avant même de naître.

Et vive l'opinion des lecteurs de journaux!

Jean-Maurice OLIVIER

Une station de TV française à Toronto d'ici trois ans

TORONTO - La ville de Toronto sera probablement dotée avant 1972 d'une station de télévision française de Radio-Canada, a révélé M. Eugene Hallman, vice-président et gérant général du réseau anglais de Radio-Canada.

"Toronto est inscrite sur la liste des régions qui recevront la télévision française, a déclaré M. Hallman devant un club de jeunes hommes d'affaires. Nous ne pouvons pas en annoncer les détails à l'heure actuelle, mais ce sera un canal séparé qui produira toute une gamme de programmes", a-t-il précisé plus tard devant les journalistes.

La station de radio CJBC de Radio-Canada à Toronto, station de langue française, a reçu tout dernièrement quelque 20,000 requêtes de Torontois anglophones pour ses cours en langue française, a-t-il ajouté.

Tout cela démontre, a souligné M. Hallman, que Toronto se transforme rapidement en une "communauté cosmopolite" que Radio-Canada doit desservir conformément aux besoins de ses "actionnaires", soit les contribuables canadiens.

"Style-1932"

M. Hallman qui occupe son poste actuel depuis l'an dernier, a exprimé son désir de se débarrasser des attitudes d'autrefois qui existent aujourd'hui parmi les membres de la direction et les employés de Radio-Canada.

"Il ne suffit pas de reléguer les décisions à un autre plus haut placé, a-t-il dit. Notre personnel a reçu l'ordre de prendre des décisions sur les lieux, de se frayer un chemin à travers la jungle bureaucratique si tel est le cas, et de menacer le patron s'il ne fait pas bien son travail."

"Dire que le Québec représente une majorité francophone, c'est se diriger vers l'ostracisme et le racisme" - J-Pierre Goyer

WINDSOR, Ont. - Un gouvernement comme le fédéral doit représenter tous les citoyens de son territoire et c'est se diriger vers l'ostracisme et le racisme que de dire que le Québec représente une majorité francophone.

C'est en substance ce qu'a affirmé devant des étudiants de l'Université de Windsor, M. Jean-Pierre Goyer, adjoint parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

M. Goyer participait à un colloque sur le Canada français, avec MM. Paul-Gérin Lajoie, Laurier Lapierre et René Lévesque.

Le député fédéral représentait la voix fédéraliste, opposée au statut spécial prôné par M. Gérin-Lajoie et au séparatisme du chef du Parti Québécois.

Des quatre orateurs, M. Goyer a été le plus pris à partie par les étudiants qui voulaient lui faire dire pourquoi le gouvernement du premier ministre Trudeau entend accorder la priorité au bill des langues officielles à la conférence fédérale-provinciale plutôt qu'à la question des partages fiscaux et des disparités économiques régionales.

Selon M. Goyer, si l'on continue de considérer le Québec comme seule province bilingue et les autres provinces comme unilingues, on forcera les Québécois à se sentir étrangers hors du Québec et dans les provinces anglophones. Les minorités francophones n'auront que le choix entre l'assimilation ou l'émigration au Québec. De cette façon, à la longue, les Québécois considéreront le Québec comme leur seul pays et décideront de se séparer.

"Pour jouer vraiment un rôle dans la communauté internationale, a-t-il dit, le Canada devra montrer un visage serein, celui d'un pays qui sait régler ses propres problèmes", avant de prétendre aider les pays africains ou autres à régler les leurs.

Aux trois ministres des Prairies qui refusaient de considérer un bill des langues officielles dans la constitution, le député fédéral s'est demandé d'où vient leur préoccupation, puisque ce bill n'engagerait en somme que le fédéral.



Sécession et contre-sécession chez les Indiens de l'Alberta

Les Indiens de l'Alberta sont en plein mouvement - mais dans des sens parfois opposés.

C'est ainsi qu'en automne dernier 200 Ermineskins, résidant jusqu'alors dans la réserve de Hobbema, à 35 milles à l'ouest de Nordegg (cette dernière localité est à 100 milles à l'ouest de Calgary) avaient plié bagage, sous la conduite du chef Robert Smallboy, pour aller s'établir dans une nouvelle réserve à leur goût c'est-à-dire loin de toute influence néfaste de la civilisation des Blancs.

Le groupe sécessionniste avait toutefois conservé ses relations usuelles avec le ministère des Affaires indiennes, qui leur fait parvenir les fonds, les pensions, les chèques d'allocations et de bien-être.

Or ce groupe a été à son tour la victime d'une sécession: 45 Ermineskins, sous la conduite de l'un d'entre eux, Joe Mackinaw, ont quitté la nouvelle réserve, pour aller s'établir à 20 milles au nord de Nordegg.

La raison de cette scission? "Notre groupe s'oppose aux restrictions que le vieux chef Smallboy, âgé de 70 ans, a imposées à la nouvelle réserve: pas d'alcool, pas de jeu, et pas d'absences du camp non motivées".

Toutefois le nouveau groupe ne paraît pas désireux de recevoir trop de publicité: en fin de semaine dernière, quatre journalistes de la presse écrite, et un cinquième de la radio, qui voulaient interviewer M. Mackinaw, ont été éconduits. M. Mackinaw leur a déclaré que c'était le ministère des Affaires indiennes qui leur avait dit de ne parler à personne.

Au tribunal:

Le juge - Madame, vous êtes accusée d'avoir battu votre voisine. Quel prétexte aviez-vous pour la frapper?

L'accusée - Ce n'était pas un prétexte, c'était un balai.

*****

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Ni complexe, ni démission!

"Quand est-ce qu'on va cesser de nous tenir responsable de tous les péchés d'Israël, disent certains parents: on dirait que les adultes ont, actuellement, tous les torts... et que les jeunes sont dans leur droit à cent milles à l'heure; ça devient révoltant, à la longue".

Révoltant... ou déprimant: peu importe; c'est vrai que nous avons tendance à être massivement injustes, en oubliant que le drame où nous sommes plongés d'un monde qui se cherche dépasse l'échelle des générations. Il s'agit d'une crise dont les tenants et les aboutissants ont cheminé longtemps dans le clair-obscur, avant que d'affleurer brutalement. On ne se tromperait pas tellement en voyant dans les différentes conjonctures actuelles une étape de croissance pour l'humanité: au lieu de nourrir un complexe de culpabilité collective, nous autres, les adultes, nous devons plutôt accepter une remise en question de certaines pseudo-valeurs que nous n'avons pas nécessairement cultivées avec complaisance mais qui nous ont conditionnés: par exemple, l'épaisseur d'un compte de banque comme critère absolu d'une réussite humaine...! Dans une société de consommation comme la nôtre l'homme est apprécié pour ses fonctions; elles rapportent gros ou moins gros. Ce qui compte, avant tout, c'est le rendement palpable: on finit par en oublier l'homme tout court, qui a un coeur, une sensibilité, des exigences affectives.

Je me rappelle la confidence désabusée d'un père de famille: "Au fond, dans mon foyer, je ne suis que le gars qui paye les comptes." Il voulait bien assurer la marche économique de la maison... mais il avait, en même temps, besoin d'être reconnu dans son moi profond.

Je n'en ai pas contre l'argent, qui demeure un service indispensable; j'en ai contre l'argent qui mange tout le paysage... et l'homme du même coup.

La crise actuelle est une crise de l'homme qui court après ses intégrités; l'homme d'aujourd'hui veut être autre chose qu'un robot impersonnel: notre civilisation technologique n'a pas que des avantages: si on s'y asservit aveuglément, c'est l'humanité vraie de l'homme qui est menacée: l'homme d'aujourd'hui se veut plus authentiquement homme avec des exigences de liberté et d'amour. Beaucoup de jeunes se veulent émancipés; ils n'en sont pas, pour autant, vraiment libres. Beaucoup de jeunes souffrent de n'être pas aimés; souffrent d'une certaine solitude: ils sentent obscurément qu'une civilisation qui inscrit la revue "Playboy" parmi ses "valeurs" est, en fait, évacuée de l'amour; aujourd'hui la chanson populaire, celle qui est de qualité comme l'autre, qui n'est que simplement "commerciale", traduit une immense requête d'amitié, de chaleur humaine, d'accueil inconditionnel. Notre civilisation est malade: c'est bien pourquoi nous devons en inventer une autre, à partir des valeurs éternelles de fraternité, de dialogue, de dévouement, en acceptant de liquider un passif dont les jeunes qui ont de l'allure ne veulent plus. Pas de complexe de culpabilité morbide: plutôt l'aveu spontané que nous sommes tous embarqués dans le même bateau, sans l'avoir toujours voulu, et qu'il faut chercher ensemble la route vers des pays de bonne santé.

Je sais bien qu'il n'est pas confortable d'être père et mère, aujourd'hui: certains grands enfants sont tout simplement exaspérants. Pas confortable... is right; à certaines heures cela ressemble à de l'héroïsme. Il faut une certaine force pour ne pas démissionner; on y sera aidé en lisant entre les lignes: entre les polissonneries ou les silences dédaigneux, il faut lire une certaine détresse. Les jeunes qui crient le plus fort ne sont pas nécessairement les plus sûrs d'eux-mêmes: par delà l'exaspération, il faut aller à la rencontre de cette détresse. Avec des gants blancs, évidemment. Certains jeunes ont l'épiderme sensible, parce qu'ils souffrent de n'être que des "numéros", sans vraie identité.

La Presse, 8 - 2 - 69.

Nouvelle instruction pour religieux et religieuses

La conférence religieuse canadienne, qui représente les congrégations et les ordres de religieux et de religieuses au Canada, a publié une nouvelle instruction établie sous l'autorité du pape Paul VI sur la formation à la vie religieuse.

Cette instruction, qui a été élaborée par la sacrée congrégation pour les religieux et les instituts séculiers, propose notamment de remplacer les voeux temporaires par lesquels s'engagent à la vie religieuse les religieux et les religieuses au terme de leur période de noviciat, par des liens plus simples.

L'instruction suggère que des promesses faites par des particuliers à la congrégation remplacent les voeux temporaires traditionnels.

Cette modification de la législation canonique introduit dans la vie des congrégations religieuses une nouvelle période de probation qui suivra le noviciat traditionnel, qui est maintenu comme devant être d'une durée minimale de 12 mois.

L'instruction prévoit par ailleurs une 'première période de probation précédant l'entrée au noviciat afin d'assurer, dit-elle "que le futur novice possède un minimum de préparation humaine et spirituelle".

"En effet, dit le document, le noviciat doit se situer pour chaque candidat au moment où celui-ci, ayant pris conscience de l'appel de Dieu, est parvenu à un degré de maturité humaine et spirituelle qui lui permette de répondre à cet appel avec une responsabilité et une liberté suffisantes".

Une interprétation

Une interprétation de l'instruction faite par la Conférence religieuse canadienne, dans un document qui accompagne l'instruction, déclare que celle-ci est "d'une portée considérable".

"L'avenir seul, note la CRC, permettra d'en apprécier la juste valeur".

"Mais dès maintenant, insiste-t-elle, on peut l'affirmer, la nature et l'importance des problèmes affrontés, le but poursuivi, les innovations courageuses adoptées dans le contexte de Vatican II qui les a provoquées... classent l'instruction parmi les actes les plus notables posés en ces dernières années en vue d'adapter l'Eglise catholique aux signes des temps".

La CRC note encore qu'une des nouveautés de l'instruction "est la souplesse de ses normes".

"En effet, dit-elle, la complexité des situations, qui changent d'un pays à l'autre et qui évoluent rapidement, le grand nombre et la diversité des congrégations et de leurs oeuvres déconseillaient d'établir des règles précises et uniformes, applicables partout".

"L'instruction a écarté ce danger en formulant des directives d'ordre général, qui permettront à chaque institut, masculin ou féminin, d'adopter les solutions qui, à l'expérience, se révéleront les plus aptes à atteindre le but poursuivi".

Statistiques sur les Grands Séminaires

La Commission épiscopale du Clergé de la Conférence Catholique Canadienne vient de publier un rapport incluant des données statistiques sur les séminaristes et les nouveaux prêtres, pour tous les diocèses canadiens de langue française.

Cette Commission est présidée par Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, et son travail est coordonné par l'Office National du Clergé, dont le directeur est M. l'abbé Yvan Desrochers.

Il ressort de ce rapport que les entrées au Grand Séminaire, au cours des quatre dernières années ont été comme suit: 1965: 168; 1966: 195; 1967: 134; 1968: 156.

Les départs au Grand Séminaire

1) Du 1er septembre 1967 au 1er septembre 1968, 87 grands séminaristes sur 484 ont quitté le Grand Séminaire: 26 étaient en première année, 36 en deuxième, 21 en troisième et 4 en quatrième.

2) D'une façon générale, sauf pour un grand séminaire, il n'y a pas eu plus de sorties que durant les années précédentes.

3) Principales causes des sorties selon l'avis des Supérieurs
- Raisons d'ordre intellectuel et d'ordre social.
- Manque de maturité; insécurité devant l'avenir; mauvaise orientation.
- Peur de l'engagement chez plusieurs. Certains se sont orientés au Grand Séminaire malgré des problèmes sérieux de foi, d'immaturité ou d'équilibre psychologique.
- Manque de vocation et peur de l'engagement dans le célibat.
- Manque de foi, de maturité, de volonté; jeunesse de caractère. Pas d'esprit de mortification.
- Mûrissement de vocation avec possibilité de retour. Indication d'un psychologue.

Quant à l'ordination de nouveaux prêtres dans ces mêmes diocèses, les chiffres fournis sont les suivants: 1965: 158; 1966: 144; 1967: 124 et 1968: 91.

Jean XXIII était prêt à recevoir Khrouchtchev

ROME - "Si ce brave monsieur demande à me voir, je le recevrai", avait dit le pape Jean XXIII, lorsqu'une visite en Italie de M. Nikita Khrouchtchev étant envisagée, le bruit avait couru qu'il se rendrait à Castelgandolfo.

C'est ce qu'a rapporté dans une interview télévisée, Mgr Loris Capovilla, ancien secrétaire de ce pontife, actuellement archevêque de Chieti.

Le prélat a ajouté que le pape avait dit: "J'écouterai d'abord ce que ce monsieur me dira puis, avec beaucoup d'amabilité, je lui exposerai moi aussi mes raisons. Parce qu'en ce moment l'Eglise ne demande pas de protectionnisme, mais la liberté de prêcher et d'annoncer l'Evangile".

Jean XXIII, d'après Mgr Capovilla, avait songé à démissionner sir les cardinaux lui avaient dit: "Nous ne sommes pas satisfaits de vous". Mais il abandonna par la suite cette idée en disant: "Nous avons fait, malgré tout, du bon travail et quelque chose de nouveau se prépare". Jean XXIII avait en outre révélé à son secrétaire, cinq jours après son élection, qu'il songeait à convoquer un concile. A ce moment Mgr Capovilla se rendit compte que Jean XXIII n'était pas le "pape de transition" que lui-même avait cru être.

Un jour qu'il discutait avec le futur pape, alors patriarche de Venise, des personnes "inquiètes et inquiétantes" qui s'agitent au sein de l'Eglise, Mgr Capovilla s'entendit demander par le haut prélat: "Si je laisse tomber ce verre qui est à moi, qui est responsable de la casse? Mgr Capovilla lui ayant répondu: "Vous", Mgr Roncalli lui dit: "C'est pourquoi il faut agir avec beaucoup de charité avec tous".

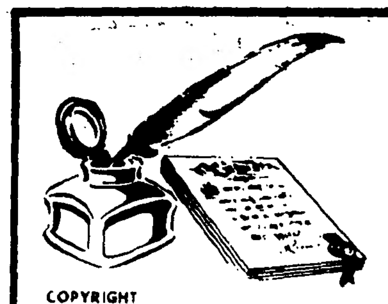
Enfin, à la veille de sa mort, que Mgr Capovilla était allé lui annoncer comme imminente, Jean XXIII dit: "Nous avons ramassé les pierres qui nous ont été lancées de part et d'autre. Jamais nous ne les avons relancées à personne".

La lettre au pape de catholiques français

PARIS - Plus de 120,000 signatures ont été jusqu'à présent données à la lettre adressée au pape Paul VI le mois dernier par une quinzaine de personnalités catholiques française, dont MM. Edmond Michelet, ancien ministre et François Mauriac, de l'Académie française, pour affirmer leur fidélité à l'Eglise et protester contre l'action d'une "petite minorité d'agitateurs, clercs et laïcs, qui prétendent régenter l'Eglise et jettent partout le trouble et le doute". Ce chiffre est fourni par les responsables de cette initiative.

Outre l'adhésion de personnalités connues - écrivains, journalistes, universitaires - on remarque surtout celle de la foule chrétienne appartenant à tous les milieux sociaux et à toutes les régions de France. Un certain nombre de ces adhésions proviennent aussi de l'étranger, notamment des régions francophones belges, suisses, canadiennes et africaines.





C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

La diffamation

Q.- Je suis un homme d'affaires d'une petite ville et l'un de mes compétiteurs est entrain de me "descendre", affirmant que ma marchandise est de bien pauvre qualité. Que puis-je faire?

R.- Plusieurs choses. Ce genre de choses tombe sous une section de la loi qui s'appelle la diffamation. Vous ne me dites pas si la diffamation était écrite (libelle) ou orale (calomnie). Au cas où il y aurait confusion à ce sujet (les résultats légaux dans ces deux cas pouvant être bien différents) il faut comprendre que dans ce cas particulier de diffamation il n'y a aucune différence si les affirmations ont été faites verbalement ou par écrit.

Voyez votre avocat dès maintenant et demandez-lui d'écrire une lettre demandant des excuses et une rétractation écrites. Nous ne vous recommandons pas de poursuivre en dommages, à moins que vous n'ayez subi une très grosse perte. La procédure serait alors compliquée et il n'est pas certain - tant s'en faut - que vous obteniez satisfaction pour votre peine. Le mieux à faire est de voir à ce que cesse cette diffamation le plus tôt possible.

Si la lettre ne donne aucun résultat, vous pourrez alors poursuivre et obtenir de la Cour une injonction défendant la répétition d'exposés diffamatoires juqu'au procès. Il se peut que ce procès n'ait pas lieu avant plusieurs mois mais ce n'est qu'une question de jours avant de pouvoir obtenir une injonction qui, incidemment, est accordée 99 fois sur 100.

Généralement, la lettre demandant la cessation de telles choses donne d'excellents résultats et il n'est pas nécessaire d'entreprendre de procédures judiciaires longues et coûteuses.



Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 21 février
Mlle Monique Bédard, Toronto
M. Jean C. Michaud, St-Vincent
M. Albert Morin, Edmonton
M. André Piquette, St-Vincent
M. l'abbé Robert Poulin, Paris, France
M. Barney Weir, Duvernay

SAMEDI, 22 février
Sr Henriette Beaudoin, s.c.e., Le Goff
M. Roger Houle, Girouxville
M. Narcisse Lamoureux, McLennan

DIMANCHE, 23 février
M. Roland Dubuc, Vegreville
M. Paul Emile Garant, Donnelly
Rév. Père Louis-J. Giguère, Wabasca
M. Clément D. Girard, Montréal
M. Léo Hurtubise, St-Paul
M. Jacques Plante, Edmonton
Rév. Père Clément Richer, o.m.i. Falher
Mlle Yvette Théroux, Lafond

LUNDI, 24 février
Mme Marthe H. Belliveau, St-Paul
M. Lucien St-Gelais, Brosseau

MARDI, 25 février
M. Georges Boisclair, St-Léonard, Québec
M. Arthur Cadieux, Lac La Biche
M. Bernard Harvey, Québec
M. Raymond Lamoureux, McLennan
Sr Gracia Lauzon, c.s.c., Fort Kent
M. Aimé St-Laurent, Jean-Côté

MERCREDI, 26 février
M. Lucien Fortier, Guy
M. François Giasson, Edmonton
Sr Jeannine Campeau, c.s.c., Edmonton
Sr Thérèse Michaud, c. s. c. Maillardville
Sr Marie Solange de Jésus, f.j., Modesto, Calif.
M. Ernest St-Jean, St-Paul

JEUDI, 27 février
M. Laurent Goudreau, Beaumont
M. Lucien Goudreau, Beaumont
Sr Cécile Salé, f.j., Edmonton

Le Chapelet à CHFA

FEVRIER

20. Hockey.
21. Famille de Mme Eva Latson, Edmonton.
22. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
24. Famille Placide Gervais, Falher.
25. Paroisse du Sacré-Coeur, Donnelly.
26. Famille Joseph Gratton, St-Paul.
27. Religieuses du Foyer N.-D.-du-Lac, McLennan.
28. Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

VIENT DE PARAITRE

JOURNEES JAPONAISES

par Eugène CLOUTIER

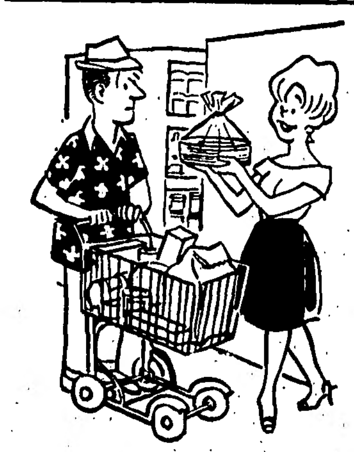
Les Editions du Jour viennent de lancer JOURNEES JAPONAISES, récit de voyage d'Eugène Cloutier, un ouvrage de 170 pages.

Le roman peut conduire assez loin quand on s'appelle Eugène Cloutier et qu'on a, d'une certaine manière, imaginé le monde avec l'envie de le connaître tel qu'il est. On commence par s'enfermer dans sa chambre pour écrire LES TEMOINS, Grand Prix littéraire de la Province de Québec, puis LES INUTILES, Prix du Cercle du Livre de France 1956. Ensuite paraissent une pièce, LE DERNIER BEATNIK, et un roman, CROISIERE, qui annonce le virage effectué en douce par le romancier qui, dès lors, s'engagera à traverser LE CANADA SANS PASSEPORT pour en découvrir un monde multiple et complexe, riche et pauvre, un monde presque inconnu, un monde, le nôtre, pourtant, qui ne nous avait pas encore été révélé.

Eugène Cloutier est devenu curieux de pays, de paysages, d'hommes qui les habitent, de moeurs et de coutumes, d'odeurs et de lieux, de couleurs et de saisons. Il part un beau jour pour le Japon et voici qu'il en rapporte ces JOURNEES JAPONAISES, qui nous apprennent à découvrir un nouveau Japon, encore traditionnel, mais capable de rivaliser avec les pays les plus avancés, un Japon curieusement fidèle à lui-même et moderne.

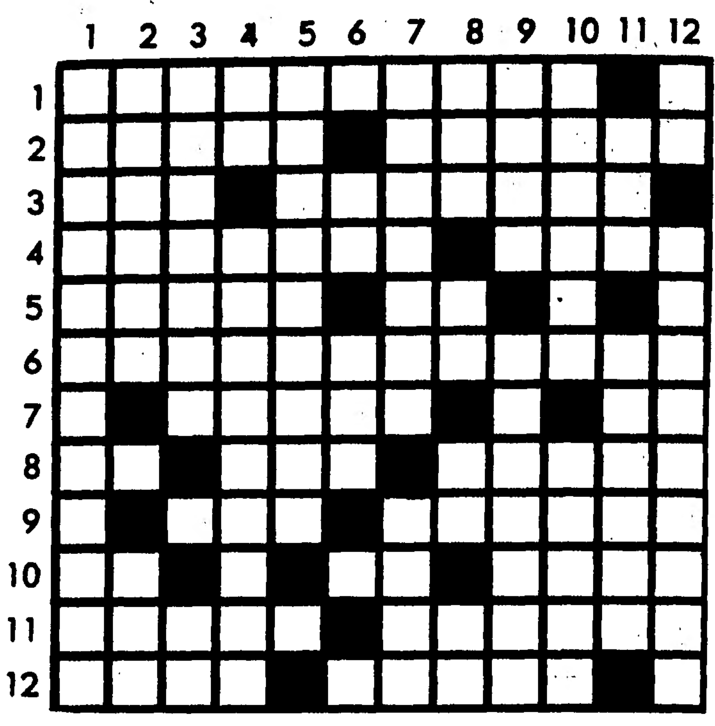
Un récit de voyage qui peut servir de guide, d'introduction, de préparation à la vie d'un pays qui sera le lieu de la prochaine Exposition Internationale. Un livre qui se lit comme un roman, l'auteur n'ayant pas oublié qu'il était né romancier ou presque.

JOURNEES JAPONAISES est en vente au prix de $3.00. Distributeur exclusif: l'Agence de distribution populaire, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.



Comme tu me l'as dit: "Plus de gaspillage! Voici des assiettes à pique-nique que l'on peut ensuite manger."

Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL.
1 - Office du soir célébré à la lueur des lampes
2 - Riv. du Nord des Alpes * Maison mal fréquentée
3 - Selle de bête de somme * Substance utilisé dans un tube électronique pour y parfaire le vide, pl.
4 - Qualité des choses égales * Refuser d'avouer
5 - Quittance sous seing privé, pl. * Radon
6 - Du verbe tresser
7 - Instrument pour mesurer la taille humaine * Fl. côtier de France
8 - Adj. dém. * Chemin de ville * De peu de volume
9 - Trois fois * Grand cerf d'Amérique du Nord
10 - Outil de la couturière * Lettre grecque * Nom donné à des plantes cultivées dans les régions tropicales
11 - Sentiment de convoitise * Anc. nom de Ta-Lien
12 - Liquide nourricier qui coule dans certains végétaux * Abaissement de la température au-dessous de zéro

VERTICAL.
1 - Qui détruit la liberté, pl.
2 - Celui qui a droit d'usage * Dans la rose des vents
3 - Ordre de mammifère marins comprenant la baleine * Consonnes doubles
4 - Term. d'inf. * Fabrication de lustres
5 - Celui qui régit
6 - Conj. * Epoque
7 - Du verbe atterrer * Large, en anglais
8 - Tir, lettres mélangées * Sodium * Symb. du pascal * Aluminium
9 - Quelque chose, peu de chose * Absurdité, sottise
10 - Prise de passion pour quelqu'un * Couronne du pape
11 - Tente avec hardiesse * Venir au monde
12 - Anc. note de mus. * Mouvement d'un corps autour d'un axe fixe, pl.

solution à la page 11



Les douleurs de poitrine

Une douleur du côté gauche de la poitrine peut être due à plusieurs causes, nous dit l'Association Médicale Canadienne.

Les douleurs ressenties directement au-dessus du coeur ne sont généralement pas dues à une maladie du coeur.

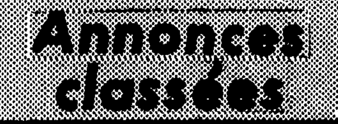
La douleur d'origine cardiaque est le plus souvent ressentie exactement au centre de la poitrine derrière le sternum. Elle dépend généralement d'un effort; elle survient durant l'effort et diminue ou disparaît pendant le repos. Elle peut aussi s'étendre au cou, à la mâchoire inférieure et aux bras - surtout au bras gauche.

Le coeur se trouvant dans la partie gauche de la poitrine, toute douleur prenant naissance dans cette région cause une certaine anxiété à la moyenne des personnes. Tout le monde s'inquiète lorsqu'il s'agit de maladie du coeur. En fait, une douleur du côté gauche de la poitrine peut être due à bien des causes. La "paroi thoracique antérieure douloureuse" est un état clinique bien connu. De même, toute maladie du poumon gauche, de la plèvre, des côtes, des petits muscles entre les côtes, des nefs, des tissus adipeux (ou gras) ou de la peau peut causer des douleurs du côté gauche de la poitrine. Même des maladies siégeant en dehors de la poitrine, y compris des ulcères et une maladie de la vésicule biliaire, se font parfois sentir du côté gauche de la poitrine.

L'A.M.C. nous dit que la meilleure chose à faire quand on ressent des douleurs dans la poitrine est d'en parler sans tarder à son médecin de famille. Toute douleur dans la poitrine devrait être diagnostiquée car la cause peut en être sérieuse.

Des fermes sous-marines pour élever les esturgeons

Grâce aux fermes sous-marines d'élevage d'esturgeons, le Japon va peut-être concurrencer gravement l'URSS pour la production et la vente de caviar dans le monde. Les esturgeons importés d'URSS sont élevés dans une ferme sous-marine modèle qui a été aménagée dans le cadre de l'aquarium d'Enoshima, à Fujisawa, près de Tokyo. L'élevage a commencé en 1964, avec 471 esturgeons importés d'URSS. Grâce aux techniques de cet élevage sous-marin les estrugeons deviennent adultes en quatre ans, au lieu de 17 ans dans les conditions semi-sauvages des élevages soviétiques et iraniens. Selon les experts japonais, il y a là une promesse très intéressante que le Japon puisse produire du caviar par tonnes, dans un proche avenir. De la sorte, cet aliment cesserait d'être réservé aux seules tables princières.





DONNELLY

Sont présentement hospitalisés à l'Hôpital de McLennan: Mme Irène Maisonneuve, Mme Horace Laliberté, Mme David Therriault, Mme Alonzo Mercier et Mlle Rachel Gauthier. A toutes, nous présentons nos voeux les plus sincères de prompt rétablissement.

*****

Il y a eu assemblée des Dames Chrétiennes le 4 février dernier à la résidence de Mme Irène Maisonneuve. Une vingtaine de dames s'y étaient rendues, certaines accompagnées puisque les hommes avaient aussi été invités à cette rencontre. Le tout fut couronné de succès.

ST-JOACHIM

Chaque dimanche, il nous fait plaisir de voir que nous avons plusieurs visiteurs aux messes dominicales qui sont de nos anciens paroissiens. Etaient de passage dimanche dernier, M. et Mme Lucien Boris de Bonnyville.

*****

N'oubliez pas que nos Bingos semi-mensuels se poursuivent et que le prochain aura lieu dimanche le 23 mars, à 7h. 45 p.m. La cagnotte (jackpot) est maintenant jouée à chaque Bingo et comporte comme prix un minimum de $50.00. Lors du dernier bingo, elle était de $70.00; de plus, il y a eu partie de $25.00 au gagnant.

Nous espérons donc vous voir dimanche prochain, le 23, à 7h.45 précises. Cordiale bienvenue à tous!

*****

Les membres de la Caisse Populaire St-Joachim seront bientôt avisés de la date de la tenue de l'assemblée annuelle. Pour plus de renseignements à ce sujet ou pour tout autre chose concernant la Caisse, l'on est prié de téléphoner au gérant en composant le numéro suivant: 482-3659, de 4h. p.m. à 5h. p.m. du lundi au vendredi et le vendredi soir, de 7h. à 9h. p.m.

Le professeur: Jean, cite-moi cinq animaux qui vivent dans les régions polaires.
Jean: - Le phoque, le renne, et... trois ours blancs.



LES PHOTOS DANS LA NEIGE

Lacs gelés, neige tourbillonnante, pistes de ski toutes constellées de skieurs en vêtements aux vives couleurs -- tout cela annonce une nouvelle saison de sports d'hiver. . et de nombreuses occasions de prendre des photos de scènes hivernales.

Prendre des photos est tout aussi facile en hiver qu'en été - vous n'avez qu'à viser et déclencher. La chose la plus importante à se rappeler, c'est de ne pas laisser de neige ni d'humidité sur l'objectif, qui doit être essuyé souvent à l'aide d'un papier spécial. Sinon, des photos autrement réussies risquent d'être brouillées.

Les couleurs des sports d'hiver sont encore plus riches que celles des sports d'été, ce dont témoignent les costumes multicolores de vos amis et des membres de votre famille lorsqu'ils se profilent sur la blancheur de la neige et le bleu du ciel. Et pour ce qui est de l'action, vos passerez des moments passionnants à photographier les skieurs, les patineurs et les amateurs de traîne sauvage qui s'en donnent à coeur joie.

Vous pouvez saisir cette action en plein vol, même avec la plus simple des caméras, en prenant la photo "de front" ou à un angle de 45 degrés. Si vous voulez obtenir d'excellents clichés de paysages de neige, tâchez de les prendre de biais de façon à faire valoir l'intense texture des ombres ou à utiliser le contre-jour afin d'en tirer des effets plus saisissants. Pour prendre des photos en gros plan, comme celle de cette jolie skieuse, il vaut mieux utiliser l'éclairage de face pour réduire les ombres opaques.

De toute façon, quels que soient vos divertissements d'hiver, vous pourrez les agrémenter encore davantage en emportant votre caméra chaque fois que vous sortirez.

BEAUMONT

Le 2 février dernier, à l'école du village, il y eut présentation d'une petite comédie en deux actes, sous la direction de Soeur Bathilda. Ce fut un succès et chacun des enfants remplit son rôle à perfection. La "maman" Lorraine Bérubé, avait quatre enfants: Sylvia Goudreau, Gilbert Goudreau, Adèle Goudreau et Charles LeBlanc. L'on reconnaissait aussi "la servante", Adèle LeBlanc, "un cuisinier français", Armand Goudreau, "une femme à la mode", Cécile Lavigne, "une bavarde", Fernand Beaudoin et le visiteur si peu attendu, l'oncle Denis.

Sachant le temps et la patience requis pour le montage d'un tel spectacle, il convient de féliciter Sr Bathilda, Louise Magnan et les acteurs eux-mêmes pour les heures agréables qu'ils nous ont fournies. D'autre part, le principal de l'école, M. Laurent Beaudoin, remercie chacun et les invite à nous revenir.

*****

Les noms de quelques dames ont été oubliés dans un récent courrier alors que l'on y parlait de curling. Les 3e de la seconde partie: Mmes Juliette Maisonneuve, Rémi Savard, Alexandre Bérubé et Adrien Bérubé ainsi que Mmes Rosaire Tessier et Wilfrid Goudreau.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Philippe Goudreau à la suite de la naissance d'une fille.

*****

Soeur Pearl Goudreau fera sa profession religieuse chez les Soeurs de l'Assomption à Nicolet, Qué. Pearl est la fille aînée de M. et Mme Laurent Goudreau de notre paroisse. Sincères félicitations.

*****

Grâce à l'aide des gens de la paroisse, M. Georges Goudreau a pu sauver son étable remplie de vaches laitières après qu'un incendie se fut déclaré dans sa laiterie. Il y a eu dommage considérable aux outils et à la machinerie toutefois. M. Goudreau remercie sincèrement tous les paroissiens de leur aide.

M. Denis Hinse est également reconnaissant envers la population de Beaumont. Dans ce cas, il y eut explosion à son abattoir de volailles. Le toit fut brûlé et l'intérieur a été endommagé par la fumée mais, fort heureusement, les murs de la bâtisse sont de ciment et n'ont pas été démolis.

FALHER

Ca change... ça change pas!...

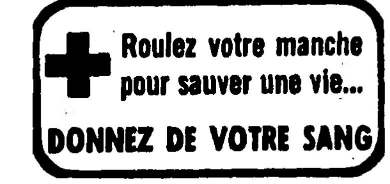
On entend souvent dire: "L'Eglise... ça fait des années qu'on répète les mêmes choses"; ou encore: "L'Eglise... ça change tellement qu'on a de la misère à suivre..."

Que penser de tout cela?

A la prochaine Catéchèse aux Adultes, le 25 février prochain, nous aurons l'occasion de réfléchir sur ce qui peut changer dans l'Eglise et ce qui ne changera pas.

Le conférencier sera alors le Père Jacques Johnson, o.m.i.

Pour être à date, donc, il ne faut pas manquer la prochaine Catéchèse aux Adultes qui aura lieu mardi, le 25 février, à 8h. p.m., à l'Ecole Routhier de Falher.



évène ments

LE 26 FEVRIER
L'Alliance Française d'Edmonton vous invite cordialement à un Récital de poésie donné par Pierre VIALA, à 8h. p.m., au théâtre des étudiants (S.U.B. Theatre). L'entrée est gratuite.

*****

1er MARS
Au Students' Union Theatre (campus U. de A.) A Coeur Joie d'Edmonton présente "Choeur à coeur II", à 8h.30 p.m. Billets en vente à la porte ou en téléphonant aux numéros suivants: 482-2119 -- 466-2169.

*****

LE 3 MARS
Heure Sainte, messe et assemblée de la Société Mater Christi à la Cathédrale St-Joseph, angle de la 113e rue et de l'avenue Jasper, à 8 heures p.m.

*****

22 MARS
Au Students' Union Theatre (campus U. de A.), A Coeur Joie d'Edmonton présente "Rallye-Chorales des Jeunes", à 8h. p.m. Le prix et les lieux d'achat des billets seront annoncés plus tard.

Prévisions agricoles pour 1969

Les recettes globales en espèces provenant de l'agriculture seront vraisemblablement un peu plus élevées en 1969 qu'en 1968. Les recettes tirées de la vente du bétail et des produits du bétail devraient être plus élevées mais celles en espèces résultant de la vente des récoltes resteront probablement au niveau de 1968. On prévoit que les dépenses agricoles augmenteront un peu plus que les recettes en espèces, ce qui produirait, un revenu net inférieur à celui de 1968.

Investissements agricoles

La main-d'oeuvre engagée sera moins nombreuse mais la main-d'oeuvre familiale non rémunérée augmentera dans l'exploitation agricole. Globalement, elle pourrait diminuer si l'emploi général augmente.

Peu de changements sont prévus dans l'achat de machines et d'équipement.

Le prix des aliments préparés changera peu, et le volume des aliments achetés pour les animaux augmentera.

Vous utiliserez plus d'engrais en 1969 et leurs prix pourront fléchir légèrement.

Les cultivateurs dépenseront plus pour les pesticides alors que l'utilisation de ces produits continuera à s'accroître.

Les investissements augmenteront mais à un rythme plus lent. L'accroissement de la valeur des immeubles se stabilisera et compensera ainsi partiellement les mises de fonds croissantes en machinerie, équipement et bestiaux.

On dépensera plus en primes d'assurances - récolte, car les montants assurés augmenteront en 1969.

Blé et céréales fourragères

En 1968, les conditions climatiques défavorables ont causé des dommages considérables aux récoltes, quoique le niveau de la production semble avoir dépassé la moyenne, soit 650 millions de boisseaux. Le Gouvernement et la Commission canadienne du blé se proposent d'obtenir 25 p. 100 ou plus du commerce mondial du blé, ce qui correspond à des exportations de 1.3 milliard de boisseaux au cours des trois prochaines années. Les stocks de blé canadien continueront toutefois à s'accumuler en '68-'69 car la production dépassera légèrement l'utilisation canadienne et les exportations. La diminution des emblavures en 1969 fournira des approvisionnements suffisants pour répondre aux besoins prévus.

Peu de changements sont prévus dans la consommation des céréales fourragères au Canada. Les prix baisseront. Le maïs continuera vraisemblablement à être moins coûteux que les autres céréales fourragères, de sorte que sa consommation devrait augmenter dans l'Est canadien aux dépens des autres céréales, alors que la consommation d'orge devrait s'accroître dans l'Ouest.

Graines oléagineuses

Il est prévu que le prix de la graine de lin restera faible. L'augmentation des superficies en culture pourrait même le faire baisser davantage. Toutefois on pourra probablement vendre autant de graine de colza qu'en 1968 sans en diminuer les prix.

Notre production de soja ne suffit pas encore aux besoins de la consommation. En '69, les prix devraient être semblables à ceux de 1968.

Les prix de la graine de tournesol ont souffert de l'abondance des approvisionnements mondiaux, mais les possibilités restent bonnes en dépit de rendements décourageants en 1968.

Bestiaux

Les ventes de bovins engraissés devraient être à peu près les mêmes qu'en 1968. Les prix se maintiendront probablement au-dessus du niveau de l'exportation. En raison de l'abondance des approvisionnements d'aliments, le commerce prévoit une augmentation des prix des bovins de remplacement.

Les ventes de porc pourraient être inférieures à celles de '68 durant les trois premiers trimestres, et peut-être même durant le dernier trimestre. On pense que les prix resteront entre $32 et $33 à Toronto, au début de '69 et pourraient même ne pas augmenter avant la hausse traditionnelle d'été.

En raison du nombre décroissant de moutons sur les fermes, on prévoit que les ventes d'agneau et de laine diminueront en 1969. Les prix de l'agneau devraient rester élevés.

Volailles

La production du poulet augmentera vraisemblablement encore en 1969 mais cette augmentation dépendra des approvisionnements concurrentiels de viandes rouges, en particulier celle du porc. Les prix devraient rester soutenus.

La demande prévue pour la viande de dindon cette année nécessitera une augmentation de production. Une augmentation moyenne d'environ 5 p. 100 semble justifiable. Les prix des aliments continueront à être bas.

Le nombre des pondeuses sera probablement plus faible qu'en 1968. Les ventes d'oeufs s'élèveront vraisemblablement à environ 8.2 millions de caisses, soit 6 p. 100 de moins qu'en 1968. Le niveau des prix devrait donc être plus élevé, spécialement jusqu'en août.

Produits laitiers

Voici les prévisions de 1969 pour les produits laitiers:

-La production du lait se maintiendra au même niveau.

-Les ventes de lait nature augmenteront de 100 millions de livres.

-Pas de changements en ce qui concerne le beurre.

-La production de fromage Cheddar diminuera légèrement.

-Pas d'augmentation pour les produits concentrés du lait.

-Production accrue de crème glacée.

Augmentation de consommation de fromage naturel et diminution de consommation de beurre de fabrique.

Les prix dépendront beaucoup du programme fédéral pour le lait.

Fruits et légumes

Les ventes de pommes aux Etats-Unis seront probablement bonnes et la consommation des pommes transformées augmentera au Canada. Le marché britannique est incertain. Les prix devraient monter en raison d'une récolte plus faible.

En 1968, on estime que le volume de la récolte de pommes de terre du Canada est normale, 4,580 millions de livres, soit environ 2 p. 100 inférieure à celle de l'année précédente. Les perspectives de vente des tubercules de table et plants de pomme de terre aux Etats-Unis ou aux autres pays, semblent bonnes.

Nouveau virus du blé d'hiver

OTTAWA - Les virus de blé d'hiver feront parler beaucoup d'eux avant longtemps dans l'est du pays.

Une maladie virale a été découverte il y a une douzaine d'années dans le sud de l'Ontario mais on l'avait ignorée sans en trop considérer les dommages possibles. Aucune forme de répression n'est encore connue, mais M. J.T. Slykhuis, de l'Institut de recherches en biologie cellulaire, a réussi à transmettre le virus à des plantes saines qu'il étudie présentement.

Les symptômes les plus évidents surgissent au printemps alors que le sol est encore frais. Les feuilles deviennent mouchetées de vert pâle ou de jaune. Le temps frais et humide favorise le développement du virus et les symptômes peuvent n'apparaître que deux mois après l'infection. Parmi les autres indices, on note que le virus peut survivre dans le sol pendant plus de cinq ans et qu'on le retrouve dans les anciens champs de blé.

Des essais pratiqués l'hiver dernier ont révélé que le virus cause des pertes variant de 7 à 25 pour cent de la récolte du blé d'hiver en Ontario.

Répression des sauterelles

SASKATOON, Sask. - A l'heure actuelle, les entomologistes sont en mesure de prévoir, un an d'avance et dans une proportion de 75 pour cent, les populations de sauterelles qui envahiront une région donnée. Mais, au moyen d'études et d'ordinatrices, ils comptent bien en arriver à un pourcentage plus élevé.

Un chercheur à la station fédérale de Saskatoon a relevé, entre autres, les faits suivants concernant les habitudes et l'ambiance de ces insectes: 1) sur 120 oeufs pondus en moyenne par une sauterelle un seul éclôt et donne un insecte adulte; 2) plus la population de sauterelles est restreinte, plus la ponte est abondante; advenant que l'homme en détruise 98 p. 100, les deux qui restent pondent comme des déchaînées; 3) leurs plantes préférées sont les mauvaises herbes; les céréales sont tout au plus un deuxième choix; 4) les cultures clairsemées et mal réussies sont plus exposées à leurs invasions que les cultures denses et luxuriantes; 5) les oeufs pondus l'été et éclos l'automne sont un signe d'infestation l'année suivante; 6) l'équilibre sauterelles-prédateurs est délicat et peu facile à prévoir; 7) c'est un domaine où subsite et continuera de subsister une certaine part d'inconnus, même si elle tend à diminuer.



Le Canada a pris la troisième place dans le marché mondial d'exportation du poisson en 1967. Les pêcheries canadiennes ont réussi à écouler 352,300 tonnes de poisson, ce qui leur a rapporté un peu plus de $209 millions. Les première et deuxième place sont tenues par le Japon et la Norvège.

Ventes accrues de bovins en 1968

OTTAWA - Les ventes de bovins à viande ont connu une hausse modérée en 1968, selon un rapport provisoire du ministère de l'Agriculture du Canada.

Le nombre de bovins abattus aux abattoirs assujettis à l'inspection fédérale s'est élevé à 2,784,400 têtes. C'est une augmentation de 5.4 pour cent comparativement à 1967 pour l'ensemble du Canada.

Toutes proportions gardées, la Colombie-Britannique a enregistré les gains les plus remarquables, soit 19.4 pour cent, suivie de loin par le Québec avec 10.7 pour cent.

L'augmentation la plus faible est survenue en Saskatchewan avec 2 pour cent, tandis que les provinces de l'Atlantique étaient les seules à accuser une réduction de l'ordre de 15.4 pour cent. Dans les autres régions, l'accroissement des abattages fut relativement modéré: Alberta (6.3 p.c.); Ontario (4.3), et Manitoba (3.8).

Les gains ont été de 5.8 et de 4.8 p. c. pour l'ensemble des provinces de l'Ouest et de l'Est respectivement. Les exportations de bovins à viande sur pied ont marqué une hausse de 27 p. c. près.

L'Ontario se classe au premier rang pour le nombre total d'abattages inspectés (915,-319), suivi de près par l'Alberta (899,931). Viennent ensuite par ordre d'importance le Manitoba, le Québec, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et, enfin les Provinces atlantiques.

Toujours d'après les premières estimations, les prix au producteur n'ont pas tellement changé au regard de ceux de 1967. A Toronto, les bouvillons De choix se sont vendus 35 cents de moins les 100 livres, poids vif, ($28.45) l'an dernier qu'en 1967 ($28.80); les bons bouvillions d'embouche où d'engraissement, 25 c. de moins les 100 livres ($28.45) qu'en 1967 ($28.70).

Au même endroit, les bonnes vaches accusaient en 1968 une baisse de 80 c. les 100 livres ($19.85) par rapport à l'année précédente ($20.65). Signalons toutefois que les prix des principales classes de bovins vendus l'an passé dépassaient sensiblement -- de $2 et plus les 100 livres -- la moyenne des prix des cinq années antérieures.

L'écart le plus remarquable entre les deux dernières années dans le commerce des bovins et des viandes bovines se situe au chapitre des exportations. A cet égard, l'année 1968 détient une nette avance sur 1967.

Le nombre de bovins vivants expédiés l'an passé aux Etats-Unis pour fins d'abattage presque triplé: 35,279 comparativement à 12,025 têtes en 1967.

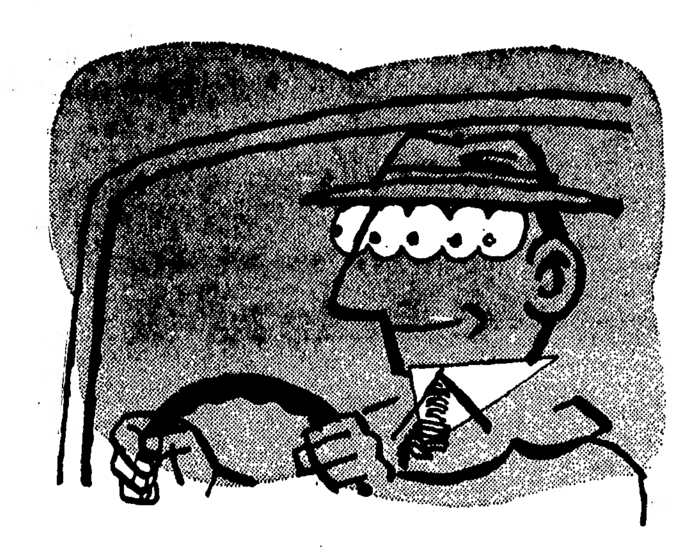
Le nombre de bovins de court et de long engraissement exportés outre-frontière est passé à 127,845 de 116,499 qu'il était en 1967, le gros de ces expéditions étant formées d'animaux plutôt légers (200-700 livres). Ces deux groupes de bovins vivants exportés aux E.-U. en 1968 forment un total de 163,100 -- presque 27% de plus qu'en 1967.

Quant au volume de viande bovine abattue (veaux non compris) expédié à l'étranger l'an passé, il a presque doublé: 458.4 millions de livres comparativement à 242.1 millions en 1967. Environ huit livres sur neuf ont été acheminées vers les Etats-Unis; le reste vers d'autres pays.

Plantes douées de mémoire!

OTTAWA - Un scientifique du ministère de l'Agriculture croit bien faire sourciller plusieurs collègues botanistes en émettant l'hypothèse que les plantes sont douées de mémoire. Il admet que le profane acceptera cette théorie beaucoup plus facilement que le professionnel. M. Fergus MacDowall pousse l'affront plus loin en supposant que les plantes sont dotées de deux types de mémoire, soit la mémoire génétique et la mémoire du milieu. Le scientifique prétend que des renseignements héréditaires sont gardés dans les cellules et, à mesure que croît la plante, elle pige à même cette réserve pour pousser à l'image des parents. Il faut donc conclure que si l'on n'accepte cette théorie on accepte l'idée que les plantes ont de la mémoire.

Les cinq préceptes visuels du "parfait automobiliste"



La Société Ford du Canada vient de publier une brochure fort intéressante portant sur les cinq préceptes visuels qui doivent guider les bons conducteurs au fil des routes. C'est une brochure qui est surtout distribuée dans les écoles de conduite et écoles secondaires mais qui aurait également grand avantage à être plus largement diffusée chez tous les détenteurs d'un permis de conduire.

Nous reproduisons ci-dessous l'essence de ces cinq préceptes.

Regardez loin en conduisant

* Parce qu'un conducteur est assis à gauche, dans sa voiture, il a tendance, lorsqu'il conduit, à commettre trois erreurs visuelles:

1. Longer la gauche de la voie, ce qui maintient sa vision centrale très basse de ce côté gauche de la voie.
2. Fixer un objet à la droite de la voie et tourner inconsciemment vers la gauche, invitant à une collison de front ou de côté.
3. Regarder bas vers le sol dans un virage et se tenir éloigné de l'extrémité droite de la courbe.

* Il est facile de maîtriser une voiture. Oubliez que vous êtes assis à la gauche de la voiture. Comptez surtout sur votre vision périphérique pour jeter un coup d'oeil occasionnel loin devant vous, au centre de la voie. Votre voiture circule alors au centre de la voie et votre vision centrale, celle qui perçoit avec netteté, peut explorer librement à l'avant et sur les côtés de la route pour déceler toute situation anormale.

* La même règle s'applique dans les virages. Regardez loin devant vous, au centre de la courbe et vous exécuterez un virage à la fois uniforme et sûr.

* La nuit, regarder toujours loin devant les faisceaux des phares, afin de détecter des formes obscures sur la route. Si, alors, la mauvaise visibilité vous force à regarder bas sur la route, votre habitude de regarder loin vous fait automatiquement réduire votre allure en conséquence.

Ne fixez pas

* Un regard fixé lancé à une jolie blonde peut vous attirer des ennuis; un regard fixe qui devient une habitude vous en attirera à coup sûr.

Il existe en réalité, deux genres de regards fixes. Le premier survient lorsque quelque chose capte votre attention. Vous devez alors vous défaire promptement de la cause. Réglez votre allure, changez de voie, ou klaxonnez - ou faites les trois au besoin - pour vous obliger à bouger les yeux.

Le deuxième genre de regard fixe survient lorsque vous continuez de fixer, au-delà de deux secondes, une section de la route qui n'a pour vous aucun intérêt. Lorsque cela se produit votre regard devient momentanément vitreux, au point que vous ne voyez pas un danger imminent.

* Lorsque vous conduisez, habituez-vous à bouger les yeux au moins toutes les deux secondes. Jetez un coup d'oeil dans le rétroviseur toutes les cinq secondes, lorsque des véhicules vous précèdent ou vous suivent. Jetez un regard en arrière lorsque vous changez de voie, et avant toute décélération qui pourrait surprendre un conducteur qui vous suit.

L'habitude de bouger les yeux repose la vue, empêche votre esprit de vous quitter et vous oblige littéralement à régler votre allure en fonction de la circulation, de la température et de la visibilité.

* La nuit, évitez de fixer la réflexion des phares sur la route. Lors de longues randonnées, faites une courte pause lorsque vous avez de la difficulté à bouger vos yeux. Esssayez de rester éveillé, soit en mâchant de la gomme, en changeant de position, en modifiant l'allure, en parlant ou en chantant.

Elargissez votre champ visuel...

* Laissez votre vision centrale balayer un champ large et profond - premier plan, arrière-plan, et plans latéraux - jusqu'à un demi-mille, sur les routes.

Afin de toujours utiliser le concept du grand champ visuel, vous devez savoir comment calculer rapidement vos manoeuvres. La séquence des opérations est la suivante:

1. La vision périphérique DETECTE l'objet.
2. La vision centrale se déplace vers l'objet et l'IDENTIFIE.
3. La vision centrale se porte ensuite vers un POINT DE REPERE - d'ordinaire, le sol près de l'objet. Cela vous permet alors d'évaluer la VITESSE ET LA DIRECTION de l'objet.

Ce procédé ne prend qu'une fraction de seconde. Il est essentiel que les trois étapes soient exécutées. Lorsque vous avez bien jugé votre manoeuvre, après avoir fait le rapprochement entre l'objet et le sol, votre vision centrale peut alors se concentrer sur une autre scène du tableau toujours renouvelé de la circulation. Il est dangereux de concentrer votre vision centrale sur un même objet plus d'une fraction de seconde. Laissez-la constamment "balayer" la scène. Demeurez suffisamment éloigné de la voiture qui vous précède pour pouvoir la surveiller avec votre vision périphérique. Cela vous donne l'avantage de voir si le conducteur qui vous précède dévie de sa voie, modifie son allure ou signale ses arrêts ou ses virages.

Soyez sûr qu'on vous voit

* A l'approche d'un endroit sur la route où vous devez compter, durant quelques secondes, sur la manoeuvre habile d'un autre automobiliste, n'invoquez pas la protection des lois de la circulation.

* Lorsque quelqu'un crée en fait une situation qui menace votre sécurité, c'est qu'il ne vous a pas vu ou qu'il escomptait que vous éviteriez la situation. Assurez-vous que l'autre personne voit votre voiture et que ses gestes vous révèlent clairement son intention de "figer". Lorsque vous doutez, klaxonnez ou jouez des phares. Faites-le assez tôt pour pouvoir vous arrêter au besoin.

* Signaler un virage ne suffit pas. Engagez-vous tôt dans la voie appropriée, signalez votre virage d'avance et assurez-vous, en jetant un regard dans le rétroviseur, que l'automobiliste qui vous suit réagit à votre signal. Ces précautions sont d'une importance capitale sur les routes!

* Lorsque vous doublez une voiture, regardez près de son pneu avant, juste avant de vous engager. Vous verrez alors si l'autre conducteur amorce un virage dans votre direction. Si vous doutez, retardez votre manoeuvre et klaxonnez.

Ménagez-vous une issue

Appliquez une règle de survivance fondamentale: ne vous laissez pas cerner dans une situation créée par les erreurs d'autrui.

* Réglez votre allure de façon à prévoir un espace tampon tout autour de votre voiture, lorsque les conditions le permettent. Apprenez à calculer vos manoeuvres lorsque la situation vous est favorable. La nuit surtout, maintenez une distance raisonnable en prévision d'un arrêt. Ménagez-vous, aussi souvent que possible et sur au moins un côté, une voie d'évitement.

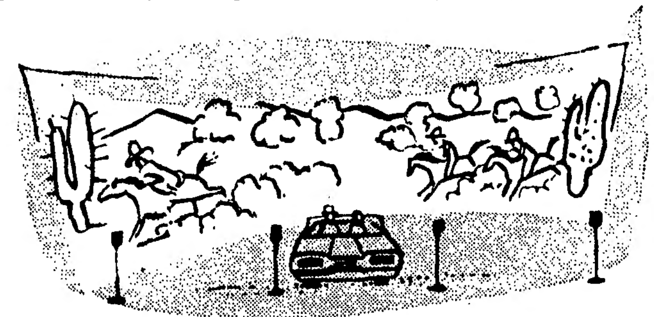
* Un pilote de char d'assaut n'a pas à régler son allure lorsque la visibilité est réduite par la température, des collines, des courbes, des intersections dérobées à la vue, l'obscurité ou des voitures stationnées. Vous n'êtes pas un pilote de char d'assaut.

* Appuyez-vous légèrement sur la pédale lorsque vous doutez ou que vous approchez d'une intersection cachée? Une telle "issue" peut faire toute la différence.

* Sur des routes glissantes, allouez une distance additionnelle entre votre voiture et le véhicule qui vous précède, lorsqu'un gros véhicule vous obstrue la vue, lorsque vous êtes cerné de tous côtés et que vous ne pouvez dévier de votre course en cas d'urgence, ou lorsqu'un autre automobiliste insiste pour vous talonner.

* Vous ménager une issue exige aussi de la prudence lorsque vous vous engagez dans une intersection après avoir effectué un arrêt et que votre vue latérale est obstruée par des arbres ou des véhicules stationnés.

* Si vous prenez l'habitude de vous ménager une issue, vous évitez les gestes réflexes et n'avez presque jamais besoin de réagir brusquement. Vous n'entravez pas la circulation. C'est la manière intelligente et facile de conduire.



Les Etats Généraux du Canada français --- Assises nationales

Les Assises se tiendront au Reine Elizabeth, les 5, 6, 7, 8 et 9 mars 1969. Cette Assemblée nationale comprendra 1575 délégués élus par les institutions et les associations de chaque comté, 400 représentants d'associations ou d'institutions rayonnant au niveau du Québec et 425 représentants des Canadiens-français domiciliés dans les 9 autres provinces.

La constitution du Québec

Les délégués seront appelés à définir les principes généraux d'une constitution moderne, à préciser les droits de l'homme, à juger le régime actuel des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Il apparaît fondamental de préciser les exigences de la société moderne et de définir les relations qui doivent exister entre les gouvernés et les gouvernants. Il est essentiel de savoir par quel mécanisme le choix d'un régime politique doit être fait, pour satisfaire la démocratie de participation et les aspirations de la société québécoise et canadienne-française.

Le développement économique du Québec

Les exposés de base analyseront la situation économique du Québec dans les secteurs des ressources naturelles, de l'industrie, du commerce, des institutions financières et du secteur public. Une comparaison du développement québécois avec celui de l'Ontario est établie pour les 20 dernières années. Les délégués seront surtout conviés à déterminer les priorités majeures ou le développement économique du Québec. L'expansion industrielle et la prospérité du commerce et des institutions financières doivent répondre aux besoins de la société québécoise. Nous croyons que les délégués auront l'occasion de s'exprimer avec clarté sur les moyens à devoir appliquer pour redresser la situation économique des Québécois.

Les minorités françaises

L'exposé de base analysera la situation des Canadiens-français domiciliés à l'extérieur du Québec. Cette étude porte sur la démographie, l'enseignement du français, la réalité scolaire, la situation culturelle, la vie sociale et les difficultés actuelles ressenties en diverses provinces canadiennes. Les délégués seront particulièrement invités à rechercher la collaboration des divers territoires sur la réalisation d'objectifs fondamentaux.

Ainsi les Assises contribueront au progrès du Québec et au plein épanouissement de la nation canadienne-française.

MOTS NOUVEAUX

Les néologismes inquiètent souvent, à juste titre, les personnes qui ont le souci de s'exprimer correctement; mais, en général, nous n'éprouvons aucun scrupule à employer des néologismes techniques comme proton, désintégration et aujourd'hui marketing et merchandising.

Au sujet de ces deux derniers mots, voici ce que dit le Supplément au "Grand Larousse Encyclopédique", qui vient de paraître.

Marketing. - n.m. (mot angl. qui signifie "commercialisation"). Ensemble des actions coordonnées qui concourent au développement des ventes d'un produit ou d'un service.

Le marketing comprend, notamment, les études de marché, la publicité, la promotion sur le lieu de vente, la stimulation du personnel de vente ainsi que la recherche de nouveaux produits et de nouveaux conditionnements adaptés aux besoins du marché.

Ce terme anglo-saxon, qu'il est difficile de traduire exactement, permet de définir un nouvel état d'esprit de la direction des entreprises, orientée maintenant par les besoins du marché et non par des contraintes de production, etc.

Merchandising. - n.m. (mot angl.), fonction de la direction commerciale d'une entreprise, englobée dans l'ensemble marketing et qui a pour mission d'étudier et de mettre en oeuvre tout ce qui est lié à la présentation du produit: conditionnement, emballage, mise en place, promotion au lieu de vente, etc.



tuyaux sur l'impot

Cette chronique de l'impôt sur le revenu a été préparée par le bureau du district d'Edmonton du ministère du Revenu national, Division de l'Impôt. Les questions choisies sont celles que l'on se pose le plus fréquemment et les réponses ne présentent généralement aucune ambiguïté. Toutefois, des circonstances inhabituelles peuvent modifier la réponse. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans cette chronique ou dans le Guide de l'impôt sur le revenu, téléphonez à 424-0251 à Edmonton, ou écrivez au ministère du Revenu national, Division de l'Impôt, Edmonton, Alberta, pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. - Que dois-je faire si, après avoir présenté ma déclaration, je découvre qu'elle contenait une erreur?

R. - Si, après avoir envoyé votre déclaration, vous devez y changer ou y ajouter quelque chose, faites-le en écrivant au bureau de l'impôt de votre district. Ne présentez pas une autre déclaration et n'écrivez pas au Centre des données fiscales d'Ottawa.

Q. - Est-il nécessaire de remplir toutes les cases de la déclaration?

R. - Vous devez remplir toutes les cases qui s'appliquent à votre cas. Les déclarations incomplètes ne peuvent être vérifiées au Centre des données fiscales d'Ottawa. Elles sont renvoyées au bureau de district pour être corrigées, ce qui nécessite des contacts avec le contribuable. C'est seulement après que la déclaration est corrigée que la formule peut être envoyée à Ottawa pour être vérifiée. Ce va-et-vient peut retarder le remboursement de votre impôt excédentaire.

Q. - Mon feuillet T-4 révèle que mon employeur n'a pas retenu des cotisations suffisantes au Régime de pensions du Canada. Puis-je verser le montant additionnel requis et le réclamer sur ma déclaration?

R. - Non, ne faites surtout pas de paiements additionnels en produisant votre déclaration. Réclamez seulement les cotisations inscrites sur les feuillets T-4. Si vous croyez que la retenue des cotisations est inférieure à ce qu'elle devrait être, interrogez d'abord votre employeur, car il pourrait y avoir des raisons valables pour ne pas avoir retenu le montant intégral des cotisations. Si vous êtes convaincu que les cotisations requises n'ont pas été retenues, annexez une note à votre déclaration en y mentionnant que votre employeur n'a pas retenu le montant exact de vos cotisations au Régime de pensions du Canada.

Q. - Puis-je considérer le coût du défrichement et le commencement du labour de la terre comme une dépense?

R. - Oui, si vous êtes exploitant agricole. Voir à la page 7 du Guide d'impôt des cultivateurs et pêcheurs, pour plus de détails.

Q. - On m'a beaucoup parlé de l'enregistrement des organisations de charité, aux fins des déductions concernant l'impôt sur le revenu. En tant que donateur de certaines sociétés de bienfaisance, que devrais-je savoir à ce sujet?

R. - Toute organisation de charité canadienne qui délivre des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu doit être enregistrée. Tout reçu qu'elle émet pour donation doit indiquer son numéro d'enregistrement. Si ce numéro ne figure pas sur un reçu que vous avez obtenu, communiquez avec l'organisation et demandez le reçu approprié.

Q. - J'ai payé, au cours de l'année dernière, $1,500 de pension alimentaire à mon ex-femme. Puis-je réclamer la déduction de tout ce montant ou seulement l'exemption de personne mariée de $1,000?

R. - Pourvu que vous répondiez aux conditions posées par la loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire $1,500. Il n'y a pas de plafond pour le montant déductible à titre de pension alimentaire.

Q. - La partie des ristournes affectée aux réserves est-elle imposable?

R. - Oui, vous devez inclure dans votre revenu tant le montant reçu en espèces que le montant affecté aux réserves, sauf dans le cas des biens de consommation.

Q. - Le remboursement de mon impôt excédentaire a été retardé l'année dernière parce que je n'avais pas annexé à la déclaration le reçu approprié concernant les frais de scolarité. Quel genre de reçu dois-je présenter et qu'est-ce qui doit y figurer?

R. - La plupart des institutions d'enseignement au Canada délivrent des reçus spéciaux, aux fins de l'impôt sur le revenu, que vous devez annexer à votre déclaration. Ce reçu indique la période couverte par les frais de scolarité et précise la partie déductible de ces frais (qui ne sont pas tous déductibles). Peu importe la date du paiement de ces frais, mais vous ne pouvez les déduire s'ils s'appliquent à une période de plus de 12 mois à compter du début de l'année d'imposition. Par exemple, si vous avez des reçus valides pour frais de scolarité se rapportant au dernier semestre de 1967, au premier et au second semestre de 1968 et au premier semestre de 1969, vous pouvez déduire sur votre déclaration de 1968 soit les frais payés pour les 2 semestres de 1968, soit ceux couvrant le second semestre de 1968 et le premier de 1969.

Vous ne pouvez réclamer en 1968 la déduction des frais acquittés pour 1967, même si vous n'avez pas présenté de déclaration en 1967.

Q. - Est-il vrai que je peux donner à mon fils, qui participe à l'exploitation de mes terres, des biens-fonds agricoles valant jusqu'à $10,000 sans avoir à payer l'impôt sur les dons?

R. - Cela est vrai dans certains cas. Plusieurs questions sont à examiner à cet égard et il serait préférable que vous demandiez l'avis d'un spécialiste ou que vous soumettiez les détails de l'affaire à votre bureau d'impôt.

Coopération spatiale URSS-Etats-Unis

MOSCOU - M. Mstislav Keldych, président de l'Académie des sciences de l'URSS a déclaré à l'issue d'une conférence de quatre cosmonautes, que l'Union soviétique n'était pas opposée à une opération spatiale avec les Etats-Unis.

Il a cependant indiqué qu'une grande différence séparait les programmes spatiaux américain et soviétique et qu'à l'inverse des Etats-Unis, l'URSS ne faisait pas "un effort particulier" pour envoyer le premier homme sur la lune et le récupérer.

Interrogé sur les possibilités de coopération avec la NASA en vue d'une expérience concrète, M. Keldych a répondu avec un équipage mixte: "En principe nous n'avons pas d'objection Il faut réfléchir à ce qui peut être fait ensemble. Quel programme choisir: en effet? Les deux pays pourraient par exemple coopérer au cours d'un vol planétaire lointain ou dans la construction d'une station spatiale..."

Développant les prochaines étapes du programme spatial soviétique, le président de l'Académie des sciences a mis l'accent sur la création de stations orbitales permanentes, l'étude du système polaire et les vols lunaires.

"Un programme existe pour le développement de l'expérience de construction de stations orbitales effectuée par "Soyouz 4" et "Soyouz 5". Mais c'est une opération délicate et il faut s'attendre qu'elle nécessitera plusieurs années, avant la construction d'une station orbitale permanente".

WASHINGTON - Les déclarations du président de l'Académie des sciences de l'URSS M. Mstislav Keldych en faveur de la coopération spatiale entre Moscou et Washington éveillent à la fois intérêt et espoir dans les milieux autorisés de Washington.

Tous les présidents des Etats-Unis depuis Dwight Eisenhover jusqu'à Richard Nixon se sont prononcés en faveur d'une collaboration internationale.

HORAIRE DES EMISSIONS

DIMANCHE

6:50 - Ouverture
6:55 - Nouvelles, Sports, Météo
7:00 - Radio-journal
7:05 - En ce temps-là
7:30 - Heure du concerto
8:30 - Prog. en cri
9:00 - Prog. italien
11:00 - Messe diffusée de St-Joachim
12:00 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Récital et concert
1:00 - Dimanche musical
4:00 - Radio-journal
4:05 - Images
4:30 - Les maillons de la chaîne
5:00 - L'important c'est la rose
5:30 - Bel canto
7:00 - Le Cabaret du soir qui penche
8:30 - Radio-journal
8:40 - Sports
8:45 - Le Cabaret du soir qui penche
9:00 - Father Justin Rosary Hour
10:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Récital du dimanche
11:00 - Sous l'abat-jour
12:00 - Nouvelles et sports
12:05 - Méditations
12:10 - Fin des émissions Hymne national

DU LUNDI AU VENDREDI

6:50 - Ouverture
6:55 - A notre horaire
7:00 - Nouvelles
7:03 - Météo et Sports
7:05 - Radio-réveil
7:25 - Nouvelles
7:30 - Chez Miville
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditation
8:15 - Radio-réveil
8:28 - Nouvelles
8:30 - Radio-réveil
9:00 - Nouvelles
9:03 - Météo
9:05 - Au gré du vent
9:33 - Le Père Legault
10:00 - Nouvelles
10:03 - Place aux femmes
11:00 - Monde maintenant
11:30 - Joyeux Troubadours
11:55 - Intermède
12:00 - Douze à la une
12:56 - S'il vous plaît
3:00 - Ranch 680
4:00 - Présent
4:28 - Autour d'une chanson
5:00 - Radio-journal
5:20 - Sports
5:25 - Mini-concert
6:00 - Nouvelles
6:05 - Mini-concert
6:30 - Chapelet
6:45 - Un homme vous écoute
7:00 - Salut les copains
8:30 - Radio-journal
9:00 - Selon le jour
12:00 - Nouvelles de Radio-Ouest
12:05 - Météo et Sports
12:08 - Méditations
12:10 - Fin des émissions Hymne national

CHANGEMENTS QUOTIDIENS

LUNDI
9:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Sur toutes les scènes du monde

MARDI
9:00 - Prog. allemand
10:00 - Des livres et des hommes
10:30 - Politiques et espaces romanesques
11:00 - Orchestre symphonique

MERCREDI
9:00 - Prog. polonais
9:30 - Sérénade
10:00 - Studio d'essai
10:30 - Intermède
10:33 - Mercredis de la musique

JEUDI
9:00 - Prog. italien
9:30 - Prog. hollandais
10:00 - Horizons
10:30 - Talon d'Eve
11:00 - Récital du réseau
1 :30 - Sous l'abat-jour

VENDREDI
9:30 - Prog. allemand
10:30 - Sérénade
11:00 - Rendez-vous à l'opéra
11:30 - Musique de chambre

SAMEDI

6:50 - Ouverture
6:55 - Météo
7:00 - Nouvelles
7:05 - Musique en tête
7:25 - Nouvelles
7:30 - Musique en tête
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditation
8:15 - Musique en tête
8:30 - Nouvelles
8:32 - Musique en tête
9:00 - Nouvelles
9:05 - Samedi magazine
10:00 - Nouvelles
10:03 - Radio Bambino
10:30 - Tante Lucille
11:00 - Radio-journal
11:15 - Par un beau samedi matin
12:00 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Kiosque à musique
3:00 - Ranch 680
4:00 - Radio-journal
4:10 - Sports
4:15 - Images
4:30 - Le monde parle au Canada
5:00 - Les Chansonniers sont là
6:00 - L'important c'est la rose
6:30 - Chapelet
6:45 - Disco-Pop
8:30 - Radio-journal
8:40 - Disco-Pop
9:30 - Samedi-jeunesse
11:00 - Salut les copains
12:00 - Nouvelles de Radio-Ouest
12:05 - Météo et Sports
12:08 - Méditation
12:10 - Fin des émissions Hymne national

A VOTRE SERVICE!

LES FLEURS DE MANDARINE

Interprètes: Les Aristos

Les fleurs de mandarine
Ont entre quatorze et seize ans
Déjà femmes au fond de leurs yeux

Les fleurs de mandarine
Von s'épanouir au soleil
Et devenir le fruit, ce beau fruit
Qui m'a toujours mis l'eau à la bouche
Les fleurs de mandarine
Avec leur soupçon de parfum
Ignorent parfois qu'on les aime déjà.
Elles s'impatientent,
Elles aiment gagner du temps
Pour être davantage qu'une promesse
Ce qu'elles souhaitent ne m'est pas indifférent
Mais vraiment rien ne presse
Elles ne perdent rien pour attendre
L'amour, C,est l'aventure
C'est l'inconnu qui leur fait peur
Mais elles rêvent d'être
Ce beau fruit qui m'a toujours mis l'eau à la bouche.

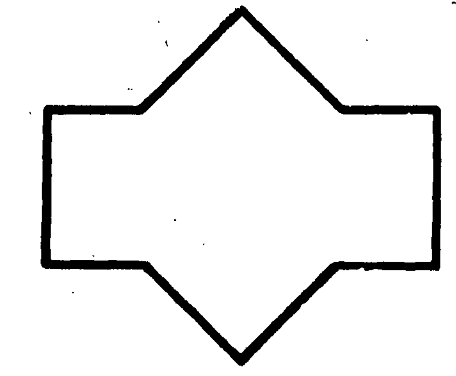
Les 8 erreurs...

1. Une pièce sur la manche gauche de l'épouvantail.
2. Le petit doigt de la dame.
3. Plus de fleurs dans le massif.
4. Le piquet de droite est plus court.
5. Le piquet de gauche est dans une position différente.
6. La silhouette de la dame est différente.
7. Le pantalon de l'homme de droite est plus haut.
8. L'homme posté derrière la clôture tient son outil différemment.

Flairetout...

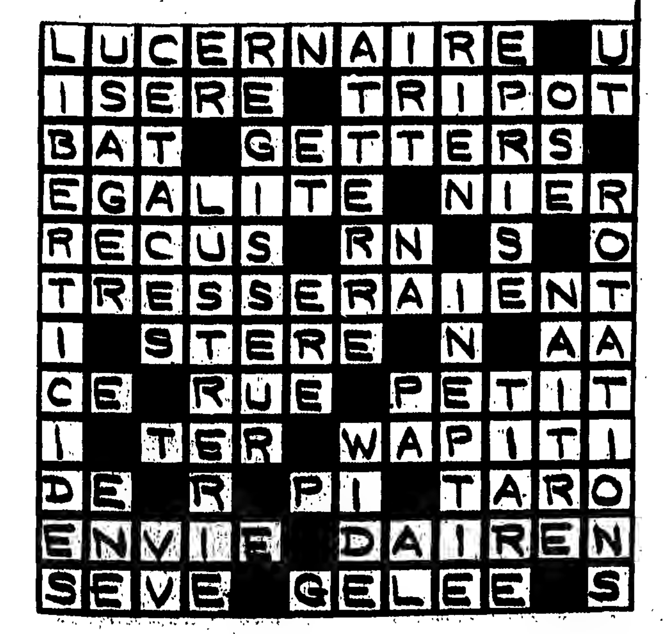
L'homme s'est jeté à l'eau à midi juste. Selon l'aiguille trotteuse l'explosion a eu lieu 20 secondes après le quatrième top de midi. Il ne peut avoir nagé plus de 35 mètres. Le record mondial des 100 mètres est de 54 secondes. Il était donc encore à 90 mètres de la péniche. Cette distance est trop grande pour lancer un objet de trois kilos, car le record des lancements de poids est d'environ 20 mètres.

Casse-tête



Pouvez-vous partager ce dessin en quatre parties d'égales superficies?

Solution: page 15



PILOTE TEMPETE



ALLONS, FOLEY, NE VOUS FÂCHEZ PAS! NOUS NE TOUCHERONS RIEN! MES HÔTES ONT DES SOUVENIRS PARTICULIERS DES MUSTANGS. CE SONT D'ANCIENS PILOTES DE GUERRE COMME VOUS. EH BIEN, ÇA IRA?
BIEN, DANS CE CAS! ALLEZ-Y, MAIS NE TOUCHEZ PAS AUX LEVIERS NI AUX MANIVELLES. JE DOIS RÉPARER TOUT ÇA.
NE VOUS EN FAITES PAS, ON NE TOUCHERA À RIEN!
AH, LES VOICI, VOS PRÉCIEUX P 51 AVIONS DE CHASSE!
2670





















LA CUISINE CANADIENNE:
PATRIMOINE CULTUREL D'ORIGINE COSMOPOLITE

Mardi gras

Le sandwich Mardi gras n'a rien de bien malin: il est fait de moitiés de muffins anglais ou de petits pains à hamburgers, copieusement garnies de tranches de cheddar, de crabe effeuillé et de tranches de tomates parfumées d'orégano, l'assaisonnement de prédilection des pizzas. Un court séjour sous le gril fond délicieusement les saveurs, réchauffe le tout et lui donne une belle couleur dorée.

Ce sandwich a une parenté vraiment internationale. Les tranches de tomate et l'orégano évoquent l'Italie, le crabe nous apporte l'image des ports de pêche de la côte, et les olives noires qui garnissent ce sandwich aux couleurs de carnaval nous viennent de Californie. A l'occasion, une croquette de boeuf haché peut se substituer au crabe; pour être ainsi plus "domestiqué", ce sandwich n'en est pas moins bon!

* * *

Mardi Gras

6 muffins anglais enrichis beurre mou, ou margarine
12 tranches de Cheddar
1-1/2 tasse de crabe effeuillé
6 tranches de tomates (2 moyennes ou 1 grosse)
1-1/2 c. à thé d'orégano
12 olives noires, 12 olives vertes et laitue Romaine pour garnir

Fendre les muffins par la moitié, en griller légèrement la face coupée et tartiner de beurre. Garnir 6 moitiés de muffins avec une tranche de fromage, 1/4 de tasse de crabe et une tranche de tomate saupoudrée de 1/4 de cuillerée à thé d'orégano; couvrir d'une autre tranche de fromage. Dorer au gril jusqu'à ce que le fromage soit doré et soufflé. Couper les dernières tranches de muffins en deux. Dresser chaque portion comprenant un demi-muffin garni et deux quartiers de muffin et garnir de laitue Romaine et d'olives noires et vertes.
Quantité: 6 sandwichs.

*****

Sandwichs au boeuf à la Yorkshire

1/4 de tasse de graisse végétale
8 tranches de pain enrichi
1 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de sel d'ail
1/4 c. à thé de poivre
4 biftecks martelés
3 oeufs bien battus
1-1/2 tasse de lait
1/2 c. à thé de sauce Worcestershire
1-1/2 tasse de farine tout usage
1 c. à thé de sel

Mettre la graisse dans un plat carré de 8 pouces de côté allant au four, et chauffer 10 minutes à four préchauffé de 450 degrés. Entre-temps, écroûter le pain. Mélanger sel, sel d'ail et poivre et saupoudrer sur les biftecks; mettre chacun entre deux tranches de pain. Mélanger les oeufs, le lait et la sauce Worcestershire. Tamiser la farine et le sel, ajouter à l'oeuf battu et bien mélanger à l'aide d'un batteur. Mettre les sandwichs dans le plat chaud et couvrir de pâte "Yorkshire". Cuire au four (à 450 degrés) durant 15 minutes, puis, réduire le four à 350 degrés et cuire encore 20 minutes. Servir à l'instant.
Quantité: 4 portions.

Le détachage des vêtements à la maison

Une tache sur votre veste. C'est toujours désagréable mais ce n'est pas une catastrophe si l'on y porte immédiatement remède. Seule, la tache négligée peut devenir grave, car elle devient d'autant plus difficile à éliminer que le temps l'a profondément incrustée dans les fibres et que, par ailleurs, on a pu en oublier l'origine.

Deux types de taches deux solutions possibles

Une tache fraîche isolée sur un vêtement propre et dont on connaît la nature? Pas de problème: le détachage "maison", exécuté selon des procédés classiques très simples avec d'excellents produits aussi bien ceux d'hier que ceux d'aujourd'hui, en aura rapidement raison.

Sur un vêtement longuement porté? Le détachant absorbe la tache mais aussi la poussière grasse dont la trame du vêtement est imprégnée, laissant sur le fond (sale, en vérité) une tache de... propreté très visible. Seul remède alors: le nettoyage à sec opéré en usine par l'intermédiaire des teinturiers-dégraisseurs et qui, depuis quelques années, peut se faire en machines individuelles automatiques dans des centres urbains de nettoyage. Quelle que soit la voie à suivre: détachage par des procédés ménagers ou détachage par professionnel, un premier point s'impose: connaître exactement la nature des fibres des pièces à détacher.

L'indispensable nettoyage à sec à la portée de tous

Le nettoyage à sec? Qu'est-ce que c'est au juste? C'est la plongée des articles à nettoyer dans un bain liquide, mais au lieu d'être une solution de savons, de lessive ou de détergent à l'exclusion de tout solvant, c'est un bain composé, soit uniquement de solvants utilisés séparément ou alliés entre eux, soit d'un mélange de ces solvants avec de l'eau et des savons spéciaux. Mais seuls peuvent les utiliser en bains complets, les professionnels qui disposent de machines et d'installations spéciales. Les ménagères ne peuvent songer à employer ces solvants qu'en petites quantités pour des détachages partiels.

En dépit des efforts d'information qui ont été faits depuis une douzaine d'années, rares sont encore les familles où l'on pratique le nettoyage à sec des vêtements non lavables aussi couramment que le blanchissage des autres. Cependant, le nettoyage à sec est à la fois une nécessité hygiénique et une dépense rentable puisqu'il prolonge sensiblement la durée d'un vêtement. Impérieuse obligation sur le plan de l'hygiène, surtout dans les centres urbains où l'air est particulièrement pollué et chargé de microbes qui pénètrent avec la poussière dans les fibres des tissus.

Avantages certains sur le plan de la durée, car tout nettoyage à sec s'accompagne d'une remise en forme qui assouplit les fibres, rend leur élasticité à celles qui étaient distendues par un usage prolongé. D'autre part, le dégraissage en profondeur s'accompagne de l'élimination de la poussière minérale coupante qui, par frottements répétés, finit par cisailler les fibres et en provoquer la rupture.

Règle générale: un vêtement peu porté doit être nettoyé au moins en fin de saison avant d'être rangé. Un vêtement couramment utilisé doit être nettoyé plusieurs fois par saison. Les prix de ces nettoyages, direz-vous, grèvent lourdement notre budget vestimentaire.

Evolution du détachage "maison"

Lorsque nos tissus ne sont pas par eux-mêmes réfractaires aux taches, nous disposons de bombes anti-taches (Scotchgard, Immu-tiss, etc.), de produits qui éliminent, avant lavage, certaines salissures et d'une telle quantité de sticks détachants, de pâtes à détacher de poche, de trousses à détacher garnies de produits magiques que nous ne saurions les énumérer sans transformer cet article en une longue nomenclature.

Ce qui demeure toujours immuable, parce qu'ils sont l'expression même du bon sens et de la logique, ce sont les principes de base du détachage. En voici un bref rappel.

1) Attaquez une tache à l'instant même où elle s'est produite, alors que vous en connaissez l'origine et que vous pouvez choisir un produit adapté à la nature du tissu. (si vous employez de l'acétone sur un tissu d'acétate, vous risquez de voir celui-ci disparaître avec la tache. De l'eau javellisée sur une soie blanche ou un lainage blanc les jaunira irrémédiablement alors qu'elle enlève une tache colorée sur du coton blanc...)

2) Sachez apprécier vos limites: si vous vous trouvez en face d'un tissu délicat ou de grande valeur, d'une tache inconnue ou ancienne ou de celle qui est toujours difficile à éliminer (parfum, alcool coloré, etc.) le recours au professionnel s'impose et sera vraisemblablement moins onéreux que des essais maladroits de votre part qui risquent de gâcher le vêtement.

3) Ne procédez à aucun détachage sans avoir vérifié la résistance du tissu qui, s'il est trop usé, risque de céder au traitement.

4) Ne commencez aucun détachage sans avoir au préalable rassemblé le matériel et les produits nécessaires. Toute interruption malencontreuse risque de provoquer des cernes indélébiles si le produit utilisé sèche avant d'avoir pu être éliminé par rinçage ou poudre absorbante, ou si le temps d'application se prolonge inconsidérablement pendant la recherche de l'accessoire qui vous manque.

5) Le matériel utilisé doit être rigoureusement propre: chiffons, peau de chamois, flanelle, brosse à poils fins, etc.

6) Préparez un linge blanc et propre, plié sur plusieurs épaisseurs, ou du buvard neuf et blanc. Ce tampon est destiné à absorber les taches et l'excès de produit employé.

7) Vous le placerez sous la sufrace traitée, endroit du tissu contre le tampon, envers sur le dessus, car c'est l'envers du tissu taché que vous devez attaquer.

8) Faites pénétrer le détachant doucement en décrivant des cercles concentriques allant de l'extérieur vers le centre de la tache (et non du coeur de la tache vers la périphérie). Pour cela, vous emploierez, soit une petite brosse à poils fins et souples, soit un tampon d'ouate ou de flanelle.

9) Déplacez le coussin absorbant au fur et à mesure qu'il se macule. Lorsque les taches auront disparu, procédez au rinçage (opération souvent oubliée ou méconnue) avec de nouveaux tampons propres et un buvard ou linge absorbant. La différence essentielle entre les deux opérations successives réside dans le sens des applications, le rinçage s'opérant cette fois du centre de la tache vers l'extérieur en élargissant les contours pour les estomper.

10) Double finition qui assurera la réussite en évitant les cernes: frottez avec une peau de chamois souple, propre et sèche afin d'éliminer le maximum d'humidité.

Couvrez la partie traitée d'une poudre absorbante appropriée. Vous l'éliminerez lorsque le tissu sera parfaitement sec en le secouant ou en le brossant légèrement.

Les enfants ne devraient pas sucer leur pouce

BANFF - Lors d'une réunion officielle de médecins de famille il a été dit que l'habitude de l'enfant de sucer son pouce est la cause première des malformations des dents et du palais.

Le Dr Rowland D. Haryett, professeur d'orthodontie à la faculté dentaire de l'Université Alberta à Edmonton, a vivement critiqué cette habitude lors de la conférence annuelle du Collège des Omnipraticiens du Canada.

Il a déclaré que la peur des traumatisme inhérents à l'arrêt forcé de cette habitude sont absolument sans fondement et les enquêtes ont prouvé qu'il n'y a pas eu d'augmentation des autres habitudes malsaines telles que les ongles rongés ou la masturbation.

Le Dr Haryett affirme que sucer son pouce est une simple habitude et non pas un symptôme de problèmes émotionnels sérieux. Une étude a aussi prouvé que sur 2,650 enfants au moins 45.6 pour cent d'entre eux ont déjà sucé leur pouce. Une autre étude a également prouvé que dans les cas de mauvaise position des dents, 52 pour cent des enfants qui en étaient atteints avaient eu cette habitude.

Le thermomètre que l'on jette après usage

Dans le cadre d'un vaste effort contre les risques d'infection, les services de la santé publique américaine recommandent l'adoption d'un thermomètre qui ne sert qu'une fois. Ce thermomètre est constitué d'un bâton de plastique stérilisé dont le diamètre est identique à celui d'un thermomètre ordinaire. Mais ce nouvel instrument est dépourvu de marques et de colonne de mercure; il ne comporte à son extrémité légèrement renflée qu'une petite boule de cire. Dès que le thermomètre a été chauffée par le corps du patient, on l'insère dans un logement approprié d'un appareil qui sert à mesurer sa température. Une aiguille se déplaçant sur un cadran fait apparaître la valeur de la température du patient. Le prix de ce thermomètre à un seul usage n'est que de 0.35 F pièce. L'appareil lecteur qui peut servir indéfiniment coûte $189.



Très jolie robe de mariée qui clôturait un récent défilé de modes de la maison Morgan de Montréal (Hudson's Bay). Le tulle et la dentelle conserveront encore ce printemps et cet été la faveur des jolies fiancées canadiennes.

L'inénarrable Charlotte Whitton, tour à tour gracieuse, franche ou féroce

OTTAWA - Dans un coin calme de la capitale nationale, s'élève une maison de stuc gris, d'aspect ancien, à la porte rouge clair. Une carte à la fenêtre éloigne les colporteurs et la plupart du temps, un matou maigre est installé sur une marche.

Cet endroit de paix abrite une petite femme qui sait tour à tour être gracieuse, franche ou tout simplement féroce.

Charlotte Whitton, 72 ans, échevin et ancien maire d'Ottawa, adore les propos pittoresques et les batailles, si elle pense défendre une cause digne d'intérêt.

Entre autres attributs, Mlle Whitton est princesse indienne et sans doute la seule femme à regretter qu'un centre de contrôle de la pollution ne porte pas son nom.

"J'ai été faite princesse de la tribu des Piégans, après ma ré-élection à la mairie d'Ottawa en 1961", a-t-elle rappelé au cours d'une interview "On m'a baptisée Mawakee".

Puis, après une longue digression sur les hauts et les bas de la politique municipale des années '50 - elle fut maire d'Ottawa durant six ans - elle expliqua que Mawakee avait été une Indienne éminente.

Une jolie femme

"Je pense que le nom signifie jolie femme, ce qui serait évidemment mal choisi dans ce cas", dit Mlle Whitton qui se lance aussitôt dans d'autres commentaires sur la politique municipale.

"J'ai posé ma candidature aux élections de 1961 à la mairie, à cause du problème entourant la pollution de la rivière. J'y suis revenue pour m'assurer que l'on exécuterait les plans et que l'on consacrerait les fonds versés au compte du contrôle de la pollution.

"Des conseillers ont pensé faire une blague en suggérant que le nouveau centre de contrôle porte le nom de Charlotte Whitton. Ils ont fait leur suggestion au conseil, pensant me fâcher.

"Mais je leur ai dit que je serais charmée à la pensée que dans 50 ou 100 ans, je contrôlerais encore la pollution de l'Outaouais. La proposition fut retirée."

Mlle Whitton se félicite également de ses efforts pour donner à la ville des armoiries approuvées par la reine, des logements à prix modique et un nouvel hôtel de ville. "Ce sont là quelques gestes avec lesquels je compte amadouer saint Pierre."

Le premier hôtel de ville, a-t-elle rappelé en riant, a été incendié le 1er avril 1931 et n'a été reconstruit que près de 20 ans plus tard, après maintes discussions.

"En décembre 1950, je me suis présentée au conseil pour régler le sort de l'hôtel de ville, dussé-je le bâtir sur une île... et c'est bien ce que j'ai fait".

Les encans

Elle s'indigne face à "la punition infligée aux personnages publics, surtout par les parents et professeurs qui ont peu d'enfants et par les étudiants qui vous écrivent parce qu'on leur a assigné un devoir."

"Savez-vous le nombre de femmes qui écrivent pour demander que vous donniez quelque chose à leur encan... Ma foi de Dieu je pense que j'aurais pu donner les lacets de mes souliers si j'avais répondu à toutes.

"L'année dernière, j'ai dépensé en moyenne de $20 à $25 par mois à envoyer des choses et on ne m'a remerciée qu'une fois. J'ai donc cessé de le faire; je ne suis plus une Canadienne bénévole.

"Et les invitations que je reçois pour donner des conférences ici ou là... à la douzaine! Bien entendu, tout le monde veut votre biographie: on sait que vous êtes une grande Canadienne, on veut savoir comment vous y êtes arrivée".

Elle en rit avec un brin de mépris, mais elle a résolu le problème grâce à l'impression de cinq lettres uniformes, dont l'une établit tout: "Je parle devant un groupe d'hommes ou de femmes, ou des deux, où hommes et femmes sont membres à part égales, mais il n'y a pas assez d'argent à la Monnaie royale pour me faire "bavarder" dans un bar mixte le Jour des femmes ou la Soirée des dames ou devant des femmes en congrès pour toutes sortes de choses. "Ce genre de mixture hétérogène n'offre la possibilité d'aucun discours bien préparé..."

'Exercice de futilité'

Elle ne mâche pas ses mots sur des sujets comme la commission royale d'enquête sur le statut de la femme, qu'elle qualifie d' "exercice de futilité". "Une femme, dit-elle, doit être deux fois meilleure qu'un homme pour qu'on la considère comme à moitié moins bonne. Non seulement devons-nous faire nos preuves, mais aussi combattre des générations de préjugés."

Elle ne s'en laisse pas montrer par l'ex-ministre Judy LaMarsh qui a récemment affirmé que si elle se trouvait enceinte, elle préférerait se faire avorter illégalement plutôt que de comparaître devant un conseil de psychiatres, médecins, avocats et prêtres.

"Toute femme, dit Mlle Whitton, serait une oie de se soumettre à une bande de jars. Cela équivaut à réduire la femme et son corps à la condition de jument poulinière."

Là-dessus, elle tourna son attention à Félix le chat et à un mélange spécial de thé importé de l'Inde. Mais encore, on pouvait presque voir tourner les rouages de son esprit actif.

La "vache artificielle"

La machine à extraire des protéines alimentaires à partir de feuilles végétales qui sont généralement jetées à la voirie est désormais au point. Voilà quinze ans que le chercheur britannique N. W. Pirie a commencé de travailler à la réalisation de cette machine qui peut aujourd'hui traiter une tonne de feuillages par heure et en tirer dix-huit kilogrammes de poudre de protéines pures. Au total six de ces machines sont déjà aux essais dans le monde: trois en Inde, une au Nigeria, une en Nouvelle-Guinée et la troisième en Irlande. La machine recueille environ les soixante-dix pour cent des protéines qui sont contenues dans les végétaux traités. Les protéines ainsi obtenues n'ont pas de goût particulier; leur pouvoir nutitif est comparable à celui du poisson ou de la viande.

• • TRIBUNE LIBRE • •

Monsieur le Rédacteur,

La question de la langue française est à l'ordre du jour; je vous prie donc de me permettre quelques petits commentaires.

Il est évident que l'on nous fait la guerre; mais ne l'avons-nous pas un peu mérité? Que faisons-nous de notre belle langue française, nous les Canadiens français? Nous la piétinons du matin au soir par notre snobisme, nous avons honte de parler français en présence de nos compatriotes anglophones. Même si nous parlons l'anglais, parfois très mal, nous faisons des efforts pour leur faire plaisir et je suis persuadé que nous y perdons dans leur estime.

Journellement, nous sommes en contact avec nos compatriotes Canadiens de différentes nationalités, soit dans la rue, dans les trains, autobus, restaurants, magasins, etc., etc. Du français, on en entend très rarement. Par contre, les Ukrainiens, Italiens, Allemands et autres, eux, n'ont pas honte de se servir de leur langue maternelle.

Combien de fois rencontrons-nous des Canadiens aux noms bien français qui nous répondrons, lorsque nous leur posons la question "Parlez-vous français?"...: "Non, je le parlais, mais l'ai oublié!"

Avez-vous, M. le Rédacteur, déjà vu un Anglais (au Québec par exemple), un Ukrainien, un Italien, un Grec ou un Allemand qui ait oublié sa langue maternelle? Dans nos familles bien françaises, l'anglais est à l'honneur, toujours.

Dans nos paroisses exclusivement françaises, à la sortie de l'église, nous oublions que nous sommes Français et nous nous servons d'une langue empruntée.

Je conçois très bien que la langue anglaise nous soit très utile; seulement, la nôtre propre doit quand même passer avant tout!

Par conséquent, si nous voulons du français en Alberta, commençons donc par donner le bon exemple... et j'espère qu'il n'est pas encore trop tard.

A bon entendeur, salut!

Pauvre Canadien.

Vers un bilinguisme réel partout au Canada

Monsieur le Rédacteur,

Un séjour dans les provinces de l'ouest du Canada malgré le charme qu'il comporte, la joie de rencontrer des francophones et la gentillesse de maints Canadiens anglais, laissait un sentiment d'irritation devant la situation imposée, au mépris de toute justice, à nos frères Canadiens français. Le fait est brutal: les minorités françaises de l'Ouest étaient en train de disparaître.

Au sud de la Saskatchewan, non loin de l'Alberta et de la frontière américaine du Montana, des gens dont les parents sont venus directement de France ou du Québec m'ont confié leur chagrin de voir leurs enfants incapables de s'exprimer dans leur langue ancestrale. C'était grande pitié d'entendre leurs doléances et de voir leur peine!

Au Manitoba, la situation était semblable. Dans les rues de Saint-Boniface les jeunes Canadiens français ne parlaient guère qu'anglais. Motif de cette situation? Interdiction des écoles de langue française.

De plus, chose à peine croyable, la télévision française qui s'étend jusqu'à Winnipeg n'atteint pas la Saskatchewan où la télévision anglaise accélérait l'anglicisation des jeunes Canadiens français. Or, comme nous le savons tous, la télévision anglaise existe au Québec, ainsi que la liberté pour Anglo-Canadiens et Néo-Canadiens d'envoyer leurs enfants dans des écoles intégralement anglaises.

Si les Canadiens anglais avaient éprouvé un sentiment fraternel pour les pauvres Canadiens français exilés en leur propre pays, ils seraient intervenus auprès de leur gouvernement pour leur obtenir des écoles françaises. Or, on attendait encore ces interventions.

Les compagnies et sociétés Canadiennes anglaises poussaient l'outrecuidance jusqu'à faire travailler leurs concitoyens francophones dans un idiome étranger jusque sur leur propre territoire du Québec! D'où une progressive anglicisation au coeur même de la Belle Province.

Une haute personnalité Canadienne française de l'Ouest me parlait d'un "génocide non-sanglant" et d'autant plus efficace, perpétré délibérément contre sa nation à la suite du pacte de 1867. Il relisait devant moi avec amertume et colère le paragraphe 94 de l'Encyclique "Pacem in terris", du Pape Jean XXIII...

"Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités, constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître".

Et cette haute personnalité de la Saskatchewan de me dire l'espoir que les Canadiens français de l'Ouest, ceux du moins et ils sont nombreux, restés fidèles à leurs origines, placent dans la prise de position actuelle du Québec. Sage lui paraît la détermination des gouvernants du Québec décidés à obtenir une revision de la Confédération: c'est aussi le dernier espoir pour les minorités.

C'est un cri d'alarme qu'il m'a invité à porter au Québec de la part de ces Canadiens français de l'Ouest, que nous ignorons trop.

Un Etat français et un Etat anglais associés à égalité dans l'unité d'un Canada devenu viable! Chacun après avoir acquis la maîtrise de sa langue maternelle pourra apprendre celle de l'autre nation. Il y aura réciprocité de traitement entre les deux minorités.

Ce sera une source de grandeur et de rayonnement mondial pour un Canada complètement renouvelé... Sinon ce sera sans aucun doute l'éclatement du pays. Qui ne choisirait la première solution?

Cependant un grand espoir est né lors des dernières élections fédérales. Le premier ministre du Canada élu, Me Pierre Elliott Trudeau, un homme qui se tient debout, n'a-t-il pas laissé entendre qu'une loi serait voté pour rendre le bilinguisme obligatoire dans toutes les maisons d'enseignement du Canada?... Déjà une saine compréhension s'établit entre anglophones et francophones dans divers domaines de notre activité nationale et c'est là, d'après mon humble avis, le meilleur indice d'un Canada bilingue pour sa marche en avant vers des lendemains prospères.

Henryvonne

Mme Vanier au Vatican

Hon. Pierre Elliott Trudeau,
Monsieur le Premier Ministre,

En lisant que le Canada envisagerait la possibilité d'établir des relations diplomatiques avec le Vatican je m'en suis réjouie comme d'ailleurs, j'en suis certaine tous les Canadiens.

Comme vous avez précisé que ce serait une nomination plutôt politique que religieuse me serait-il permis de vous suggérer le nom de madame Vanier.

Cette grande dame dont les mérites personnels sont connus de tous a acquis une précieuse expérience alors qu'elle secondait dans son travail notre regretté gouverneur-général; il me semble qu'elle est la personne toute désignée pour diriger cette importante ambassade...

Françoise G. STANTON
Sillery

En écoutant le Père Legault

En écoutant à la radio un programme du père Legault dans la semaine du onze janvier nous avons entendu une personne furieusement catholique, l'apostropher dans un style oratoire qui voulait nous ramener aux plus beaux jours de l'Inquisition!

Même si l'on ne doit pas attacher plus d'importance qu'il n'en faut à des propos aussi peu cohérents manquant aux règles les plus élémentaires de la politesse, il faut se demander si ces réactions populaires assez révélatrices ne sont pas de nature à faire réfléchir, et s'il n'y aurait pas lieu de faire le point?

A l'exception de cette émission, disons que même si cela permet à plusieurs personnes de se confier ou de se défouler, nous sommes en principe contre tous ces programmes questionnaires du genre, que ce soit à la T.V. ou à la radio, où l'on essaie, à travers un éclairage tamisé et à l'aide de formules passe-partout de répondre à toutes les questions et de régler tous les problèmes (du moins on en donne l'impression). C'est là, il nous semble, entretenir les auditeurs dans un infantilisme coupable et c'est aussi leur enlever le sens de la responsabilité devant leurs propres problèmes.

Cela nous plaît que la Religion soit attentive aux signes des Temps, et qu'elle utilise les moyens modernes de communications; nous croyons par contre qu'il faudrait rechercher des formules qui permettraient au père Legault de préciser sa pensée sans qu'il y ait autant de risques. Des synthèses même bien présentées ne peuvent, faute de temps, être bien assimilées comme elles devraient.

N'y aurait-il pas moyen de développer un ou deux sujets précis par semaine? Des sujets choisis à partir des préoccupations d'interlocuteurs invités en studio plutôt qu'à partir de celles

(suite à la page 16)

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LE PASSE-MURAILLE

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

Le bruit de sa renommée commençait à le lasser et, depuis son séjour à la Santé, il était un peu blasé sur le plaisir de passer à travers les murs. Les plus épais, les plus orgueilleux, lui semblaient maintenant de simples paravents, et il rêvait de s'enfoncer au coeur de quelque massive pyramide. Tout en mûrissant le projet d'un voyage en Egypte, il menait une vie des plus paisibles, partagée entre sa collection de timbres, le cinéma et de longues flâneries à travers Montmartre. Sa métamorphose était si complète qu'il passait, glabre et lunetté d'écaille, à côté de ses meilleurs amis sans être reconnu. Seul le peintre Gen Paul, à qui rien ne saurait échapper d'un changement survenu dans la physionomie d'un vieil habitant du quartier, avait fini par pénétrer sa véritable identité. Un matin qu'il se trouva nez à nez avec Dutilleul au coin de la rue de l'Abreuvoir, il ne put s'empêcher de lui dire dans son rude argot:

-- Dis donc, je vois que tu t'es miché en gigol-pince pour tétarer ceux de la sûrepige -- ce qui signifie à peu près en langage vulgaire: je vois que tu t'es déguisé en élégant pour confondre les inspecteurs de la Sûreté.

-- Ah! murmura Dutilleul, tu m'as reconnu!

Il en fut troublé et décida de hâter son départ pour l'Egypte. Ce fut l'après-midi de ce même jour qu'il devint amoureux d'une beauté blonde rencontrée deux fois rue Lepic à un quart d'heure d'intervalle. Il en oublia aussitôt sa collection de timbres et l'Egypte et les Pyramides. De son côté, la blonde l'avait regardé avec beaucoup d'intérêt. Il n'y a rien qui parle à l'imagination des jeunes femmes d'aujourd'hui comme des culottes de golf et une paire de lunettes en écaille. Cela sent son cinéaste et fait rêver cocktails et nuits de Californie. Malheureusement, la belle, Dutilleul en fut informé par Gen Paul, était mariée à un homme brutal et jaloux. Ce mari soupçonneux, qui menait d'ailleurs une vie à bâtons de chaise, délaissait régulièrement sa femme entre dix heures du soir et quatre heures du matin, mais avant de sortir, prenait la précaution de la boucler dans sa chambre, à deux tours de clé, toutes persiennes fermées au cadenas. Dans la journée, il la surveillait étroitement, lui arrivant même de la suivre dans les rues de Montmartre.

-- Toujours à la biglouse, quoi. C'est de la grosse nature de truand qu'admet pas qu'on ait des vouloirs de piquer dans son réséda.

Mais cet avertissement de Gen Paul ne réussit qu'à enflammer Dutilleul. Le lendemain, croisant la jeune femme rue Tholozé, il osa la suivre dans une crémerie et, tandis qu'elle attendait son tour d'être servie, il lui dit qu'il l'aimait respectueusement, qu'il savait tout: le mari méchant, la porte à clé et les persiennes, mais qu'il serait le soir même dans sa chambre. La blonde rougit, son pot à lait trembla dans sa main et, les yeux mouillés de tendresse, elle soupira faiblement: "Hélas! Monsieur, c'est impossible."

Le soir de ce jour radieux, vers dix heures, Dutilleul était en faction dans la rue Norvins et surveillait un robuste mur de clôture, derrière lequel se trouvait une petite maison dont il n'apercevait que la girouette et la cheminée. Une porte s'ouvrit dans ce mur et un homme, après l'avoir soigneusement fermée à clé derrière lui, descendit vers l'avenue Junot. Dutilleul attendit de l'avoir vu disparaître, très loin, au tournant de la descente, et compta encore jusqu'à dix. Alors, il s'élança, entra dans le mur au pas gymnastique et, toujours courant à travers les obstacles, pénétra dans la chambre de la belle recluse. Elle l'accueillit avec ivresse et ils s'aimèrent jusqu'à une heure avancée.

Le lendemain, Dutilleul eut la contrariété de souffrir de violents maux de tête. La chose était sans importance et il n'allait pas, pour si peu, manquer à son rendez-vous.

(A SUIVRE)



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

LOCATION/CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR LA POSTE RYCROFT, ALBERTA

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 21 mars 1969 pour la "LOCATION / CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR UN BUREAU DE POSTE A RYCROFT, ALBERTA."

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943 - 109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta. Toute demande d'information au sujet de cet appel d'offres devra être adressée au Gérant, Services de Logement, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#62

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Nécessité de réagir énergiquement devant les confusions dangereuses pour l'avenir. Ambition réalisée par la constance de votre effort.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Climat capricieux, mais avec un effort d'organisation, vous aurez raison des difficultés. Quels que soient vos griefs envers autrui, restez objectif.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Initiatives profitables à votre avancement professionnel mais ne précipitez rien. Décision impulsive à éviter. Incertitude dans les projets du coeur.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Semaine fructueuse si vous ne vous écartez pas d'un emploi du temps bien conçu. Belles perspectives pour les projets de détente.

LION du 23 juillet au 23 août
Pertes ou déboursés inattendus à craindre. Ne vous engagez pas à la légère. L'intransigeance ne résoudrait rien.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Bon moment pour retrouver une erreur dans vos comptes. Succès dans les compétitions. Ambiance orageuse due à l'impatience masculine.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Utilisez votre imagination si vous voulez que la journée soit positive. Satisfactions pour ceux qui recherchent un enrichissement intellectuel.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Examinez dans le calme les offres reçues. La prudence paiera. Aspirations personnelles satisfaites; ne dramatisez pas quelques accrochages.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Ne négligez pas les possibilités lointaines d'une affaire pouvant paraitre insignifiante. Ceux que vous aimez vont bénéficier de votre chance.

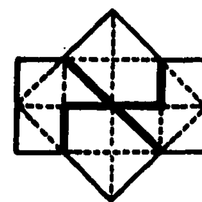
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Rapports extérieurs et petit commerce favorisés. Bonnes volontés à utiliser. Orientation heureuse possible pour les coeurs libres.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Concentrez vos efforts sur ce qui est sûr et rejetez les promesses de complaisance. Bon moment pour les changements envisagés pour votre home.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Risques de complications financières; attention aux litiges. Des imprévus que vous surmonterez sans peine ne doivent pas vous dérouter.

CARTES D'AFFAIRES

Casse-tête

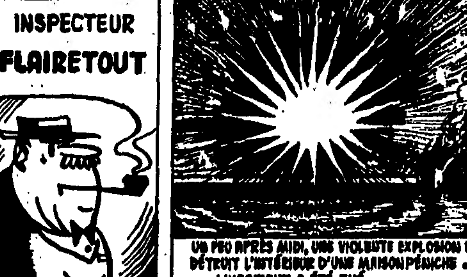


Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11

Quelles erreurs pouvez-vous retrouver dans cette image?

SOLUTION: 1) la table n'a qu'un pied; 2) la casquette est mise à l'envers; 3) le petit bonhomme verse par en haut; 4) la petite fille boit à côté du verre; 5) le pied de la fillette est dessiné dans le mauvais sens; 6) le garçon a une louche dans sa poche; 7) le garçon porte le plateau à l'envers.



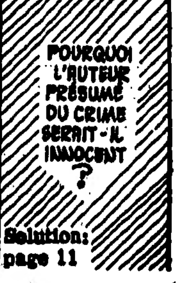












• TRIBUNE LIBRE •

(suite de la page 14)

de spécialistes. On pourrait ainsi inquiéter sainement les auditeurs, les inciter à une recherche personnelle et provoquer des questions uniquement sur le sujet donné.

La présentation de problèmes religieux, il faut l'admettre, est difficile pour ne pas dire impossible! Comment donner des réponses précises aux questions souvent fort complexes qui sont posées sur la doctrine de l'Eglise? Cela exige des nuances, de la réflexion et du Temps. Il arrive malheureusement que même avec beaucoup de bonne volonté nous compliquions des choses que nous voulons simplifier.

Nous espérons que ces quelques remarques que nous ne voulons pas méchantes, loin de là, pourront aider le père Legault à mieux apporter l'éclairage, l'objectivité et la Charité qu'il veut tant nous communiquer! Il en reste toujours, nous en convenons, que la critique est facile, c'est l'art qui est difficile!

Françoise et Roger STANTON

Franco-albertaine lésée...

Messieurs les responsables,

C'est en me voyant lésée dans mes droits légitimes que ce matin, je me permets de vous écrire ceci. D'une part, en ouvrant la télévision qui nous transmet la conférence fédérale-provinciale, pas un mot de français et ce qu'il y a de plus répugnant, ce sont ces grandes gueules d'Anglais qui enterrent Trudeau lorsqu'il parle en français. Pouvons-nous vraiment prendre Trudeau au sérieux lorsqu'il parle de droits linguistiques de tous les citoyens du Canada? Si oui, il aurait pu s'organiser pour qu'au moins, ses interventions en français soient respectées. Une traduction écrite en anglais au bas de l'écran aurait suffi. Quand on parle de droits... il faut commencer par les respecter soi-même!

D'autre part, une chose m'a profondément déçue. En ouvrant la radio française avec l'espérance de pouvoir suivre la même conférence dans ma propre langue, j'ai été fort surprise en m'apercevant qu'elle n'était même pas diffusée sur les ondes... Si la TV reconnaît que cette conférence est un événement majeur et qu'elle coupe sa programmation régulière, je ne vois pas pourquoi la radio française n'en ferait pas autant. Vous avez déjà diffusé des émissions d'importance moindre ou d'égale valeur, telles les funérailles de Kennedy, de Vanier et la visite du Pape. Comment pouvez-vous penser que nous sommes intéressés aux émissions régulières lorsque se décide notre sort et l'avenir de nos enfants!

Si vraiment la radio française existe pour renseigner sa population d'expression française, elle commet à ce moment-ci une erreur très grave qu'un grand nombre de personnes ne sauraient lui pardonner. On oublie trop facilement qu'il y a encore, heureusement, éparpillées à travers la province, des gens qui ne parlent ni ne comprennent l'anglais. Ici, à la Rivière-la-Paix, nous avons trois paroisses dans cette situation, où l'équivalent. Dans les autres paroisses, nous avons à peu près 20% des gens qui ne comprennent pas bien l'anglais et qui le parlent très peu. Même parmi ceux qui le parlent, il y en a sûrement de 20 à 40% qui préfèrent le français.

Messieurs de la radio française, si vous croyez au fait français, n'oubliez pas que vous êtes là pour renseigner votre population et donner le service français à vos gens, leur permettre d'entendre la conférence fédérale-provinciale dans leur propre langue ne serait rien d'autre qu'un droit de la part de la population française.

Une, parmi les révoltés de la Rivière-la-Paix.

Pas content!

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à venir vous dire comme je suis déçu de votre attitude ou celle de certains de vos employés. En écoutant la description du hockey, ce soir, j'ai été bien, surpris d'entendre l'annonceur couper sur la voix de René Lecavalier pour dire aux Anglais et en anglais, le score, qui a compté, etc.

Je m'en exuse, mais je trouve pareille chose tout à fait écoeurante!

Il y a un seul poste de radio en français ici, en Alberta. Pourquoi faire en sorte de le "défranciser"? C'est bien assez qu'on doive subir l'italien, l'ukrainien, le hollandais, l'allemand, etc. en attendant probablement qu'on nous y serve du chinois ou de l'espagnol, sans avoir à entendre là de l'anglais.

Si on veut de l'anglais ce n'est pas les postes qui manquent. Si les anglais ne comprennent pas tant pis pour eux autres... le dimanche soir, au poste de la CBC, personne ne vient me dire à moi - en français, dans MA langue - quel est le score de la partie qu'on présente et qui a scoré les buts. Pourquoi doit-on le faire, nous autres? Ne trouvez-vous pas qu'on est assez colonisés sans avoir à en mettre encore plus de nous autres même?

Je ne suis ici que depuis un an. Mais si c'est vrai que c'est la population française qui a payé pour votre poste, je ne comprends pas qu'ils acceptent de payer pour se laisser angliciser, sans protester. Moi je ne peux le faire...

Un amateur de hockey canadien-français.



Après les froids sibériens que nous avons connus... l'on serait porté à croire que le printemps est arrivé en même temps que le thermomètre grimpait au-dessus de zéro, mais il nous faudra attendre encore quelques semaines, malheureusement. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à devoir attendre puisque le paradis des jeunes mariés - Niagara Falls puisqu'il faut bien l'appeler par son nom - est lui aussi tout engorgé de neige et de glace.

Piraterie aérienne et droit international

MONTREAL - Les Etats-Unis se sont vus refuser leur demande pour que les pirates de l'air soient considérés comme des criminels internationaux et punis en conséquence.

L'Algérie, le Danemark, la France et la Grande-Bretagne se sont opposés à la demande américaine lors d'une réunion du sous-comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Ces pays membres se sont d'abord objectés à une suggestion du représentant américain, M. K. E. Malmborg, et voulant qu'un pirate de l'air soit poursuivi selon la loi du pays ou soit extradé dans le pays où l'avion a été enregistré.

Cette lettre datée du 31 janvier demande que:

-Toute personne qui tente de faire dévier un avion de sa route par la violence ou par la menace de violence soit considérée comme un criminel.

-Tous les pays ayant signé un tel accord accepteraient de détenir une personne accusée d'avoir détourné un appareil de sa route et selon certaines conditions à le déporter au pays où l'avion a été enregistré;